MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL





N°.....

Année: 2017 - 2018

THESE

Présentée en vue de l'obtention du

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Par

KOUAME Brou Guillaume

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

S	outenue	publiquement	le	
---	---------	--------------	----	--

COMPOSITION DU JURY:

Président : Monsieur YAVO WILLIAM, Professeur Titulaire

Directeur de thèse: Monsieur MENAN EBY IGNACE HERVE, Professeur Titulaire

Assesseurs : Madame SACKOU KOUAKOU JULIE, Maître de Conférences Agrégé

: Monsieur DJOHAN VINCENT, Maître de Conférence Agrégé

ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I. HONORARIAT

Directeurs/Doyens Honoraires: Professeur RAMBAUD André

Professeur FOURASTE Isabelle Professeur BAMBA Moriféré

Professeur YAPO Abbé †

Professeur MALAN Kla Anglade

Professeur KONE Moussa †

Professeur ATINDEHOU Eugène

II. ADMINISTRATION

Directeur Professeur KONE-BAMBA Diénéba

Sous-Directeur Chargé de la Pédagogie Professeur IRIE-N'GUESSAN Amenan

Sous-Directeur Chargé de la Recherche Professeur Ag OGA Agbaya Serge

Secrétaire Principal Madame NADO-AKPRO Marie Josette

Documentaliste Monsieur N'GNIMMIEN Koffi Lambert

Intendant Monsieur GAHE Alphonse
Responsable de la Scolarité Madame DJEDJE Yolande

III. PERSONNEL ENSEIGNANT PERMANENT

1- PROFESSEURS TITULAIRES

M. ABROGOUA Danho Pascal Pharmacie Clinique

Mmes AKE Michèle Chimie Analytique, Bromatologie

ATTOUNGBRE HAUHOUOT M.L. Biochimie et Biologie Moléculaire

MM. DANO Djédjé Sébastien Toxicologie

INWOLEY Kokou André Immunologie

Mme KONE BAMBA Diéneba Pharmacognosie

M. KOUADIO Kouakou Luc Hydrologie, Santé Publique

Mme KOUAKOU-SIRANSY Gisèle Pharmacologie

MM. MALAN Kla Anglade Chimie Analytique, Contrôle de Qualité

MENAN Eby Ignace Parasitologie-Mycologie

MONNET Dagui Biochimie et Biologie Moléculaire

Mme SAWADOGO Duni Hématologie

M. YAVO William Parasitologie-Mycologie

2- MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

M. AHIBOH Hugues Biochimie et Biologie Moléculaire

Mme AKE-EDJEME N'guessan Angèle Biochimie et Biologie Moléculaire

MM. AMARI Antoine Serge G. Législation

AMIN N'Cho Christophe Chimie Analytique
BONY François Nicaise Chimie Analytique
DALLY Laba Ismael Pharmacie Galénique

DEMBELE Bamory Immunologie

DJOHAN Vincent Parasitologie-Mycologie

GBASSI K. Gildas Chimie, Physique Générale

Mme IRIE-N'GUESSAN Amenan Pharmacologie

M. KOFFI Angely Armand Pharmacie Galénique

Mme KOUAKOU-SACKOU Julie Santé Publique MM. KOUASSI Dinard Hématologie

LOUKOU Yao Guillaume Bactériologie-Virologie

OGA Agbaya Stéphane Santé Publique et Economie de la Santé

OUASSA Timothée Bactériologie-Virologie

OUATTARA Mahama Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

Mmes POLNEAU-VALLEE Sandrine Mathématiques-Statistiques

SANGARE TIGORI Béatrice Toxicologie

MM. YAPI Ange Désiré Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

ZINZENDORF Nanga Yessé Bactériologie-Virologie

3- MAITRES ASSISTANTS

MM. ADJAMBRI Adia Eusebé Hématologie

ADJOUNGOUA Attoli Léopold Pharmacognosie

Mmes ABOLI-AFFI Mihessé Roseline Immunologie

AKA ANY-GRAH Armelle Adjoua S. Pharmacie Galénique

ALLA-HOUNSA Annita Emeline Santé Publique

M. ANGORA Kpongbo Etienne Parasitologie-Mycologie

Mmes AYE-YAYO Mireille Hématologie

BAMBA-SANGARE Mahawa Biologie Générale

BARRO-KIKI Pulchérie Parasitologie-Mycologie

MM. CABLAN Mian N'Dédey Asher Bactériologie-Virologie

CLAON Jean Stéphane Santé Publique

Mmes DIAKITE Aïssata Toxicologie

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Pharmacognosie

M. KASSI Kondo Fulgence Parasitologie-Mycologie

Mme KONAN-ATTIA Akissi Régine Santé Publique

M. KONAN Konan Jean Louis Biochimie et Biologie Moléculaire

Mmes KONATE Abibatou Parasitologie-Mycologie

KOUASSI-AGBESSI Thérèse Bactériologie-Virologie

MM. MANDA Pierre Toxicologie

N'GUESSAN Alain Pharmacie Galénique

Mme VANGA ABO Henriette Parasitologie-Mycologie

M. YAYO Sagou Eric Biochimie et Biologie Moléculaire

4- ASSISTANTS

MM. ADIKO Aimé Cézaire Immunologie

AMICHIA Attoumou Magloire Pharmacologie

Mmes AKOUBET-OUAYOGODE Aminata Pharmacognosie

ALLOUKOU-BOKA Paule-Mireille Législation

APETE Sandrine Bactériologie-Virologie

BEDIAKON-GOKPEYA Mariette Santé Publique BLAO-N'GUESSAN Amoin Rebecca J. Hématologie

MM. BROU Amani Germain Chimie Analytique

BROU N'Guessan Aimé Pharmacie clinique

COULIBALY Songuigama Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

M. DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Pharmacologie

DJATCHI Richmond Anderson Bactériologie-Virologie

Mmes DONOU-N'DRAMAN Aha Emma Hématologie

DOTIA Tiepordan Agathe Bactériologie-Virologie

M. EFFO Kouakou Etienne Pharmacologie
 Mme KABLAN-KASSI Hermance Hématologie
 MM. KABRAN Tano Kouadio Mathieu Immunologie

KACOU Alain Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

KAMENAN Boua Alexis Thierry Pharmacologie
KOFFI Kouamé Santé Publique
KONAN Jean Fréjus Biophysique

Mme KONE Fatoumata Biochimie et Biologie Moléculaire

MM. KOUAHO Avi Kadio Tanguy Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

KOUAKOU Sylvain Landry Pharmacologie
KOUAME Dénis Rodrigue Immunologie
KOUAME Jérôme Santé Publique

KPAIBE Sawa André Philippe Chimie Analytique

Mme KRIZO Gouhonon Anne-Aymonde Bactériologie-Virologie
 MM. LATHRO Joseph Serge Bactériologie-Virologie
 MIEZAN Jean Sébastien Parasitologie-Mycologie

N'GBE Jean Verdier Toxicologie

N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

Mmes N'GUESSAN Kakwokpo Clémence Pharmacie Galénique

N'GUESSAN-AMONKOU Anne Cynthia Législation

ODOH Alida Edwige Pharmacognosie

SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Biochimie et Biologie Moléculaire

SICA-DIAKITE Amelanh Chimie Organique, Chimie Thérapeutique

TANOH-BEDIA Valérie Parasitologie-Mycologie

M. TRE Eric Serge Chimie Analytique
 Mme TUO Awa Pharmacie Galénique
 M. YAPO Assi Vincent De Paul Biologie Générale

Mme YAPO-YAO Carine Mireille Biochimie

5- CHARGEES DE RECHERCHE

Mmes ADIKO N'dri Marcelline Pharmacognosie
OUATTARA N'gnôh Djénéba Santé Publique

6- ATTACHE DE RECHERCHE

M. LIA Gnahoré José Arthur Pharmacie Galénique

7- IN MEMORIUM

Feu KONE Moussa Professeur Titulaire

Feu YAPO Abbé Etienne Professeur Titulaire

Feu COMOE Léopold Maître de Conférences Agrégé

Feu GUEU Kaman Maître Assistant

Feu ALLADOUM Nambelbaye Assistant

Feu COULIBALY Sabali Assistant

Feu TRAORE Moussa Assistant

Feu YAPO Achou Pascal Assistant

IV. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1- PROFESSEURS

MM. DIAINE Charles Biophysique

OYETOLA Samuel Chimie Minérale

2- MAITRES DE CONFERENCES

MM. KOUAKOU Tanoh Hilaire Botanique et Cryptogamie

YAO N'Dri Athanase Pathologie Médicale

3- MAITRE-ASSISTANT

M. KONKON N'Dri Gilles Botanique, Cryptogamie

4- NON UNIVERSITAIRES

MM. AHOUSSI Daniel Ferdinand Secourisme

COULIBALY Gon Activité sportive

DEMPAH Anoh Joseph Zoologie

GOUEPO Evariste Techniques officinales

Mme KEI-BOGUINARD Isabelle Gestion

MM. KOFFI ALEXIS Anglais

KOUA Amian Hygiène

KOUASSI Ambroise Management

N'GOZAN Marc Secourisme

KONAN Kouacou Diététique

Mme PAYNE Marie Santé Publique

COMPOSITION DES DEPARTEMENTS DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I. BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE

Professeur LOUKOU Yao Guillaume Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeurs OUASSA Timothée Maître de Conférences Agrégé

ZINZENDORF Nanga Yessé Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CABLAN Mian N'Dédey Asher Maître-Assistant

KOUASSI AGBESSI Thérèse Maître-Assistant

APETE Sandrine Assistante

DJATCHI Richmond Anderson Assistant

DOTIA Tiepordan Agathe Assistante

KRIZO Gouhonon Anne-Aymonde Assistante

LATHRO Joseph Serge Assistant

II. <u>BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE, BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION</u> <u>ET PATHOLOGIE MEDICALE</u>

Professeur MONNET Dagui Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs HAUHOUOT ép. ATTOUNGBRE M.L. Professeur Titulaire

AHIBOH Hugues Maître de Conférences Agrégé

AKE-EDJEME N'Guessan Angèle Maître de Conférences Agrégé

Docteurs KONAN Konan Jean Louis Maître-Assistant

YAYO Sagou Eric Maître-Assistant

KONE Fatoumata Assistante
SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Assistante
YAPO-YAO Carine Mireille Assistante

III. BIOLOGIE GENERALE, HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Professeur SAWADOGO Duni Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs INWOLEY Kokou André Professeur Titulaire

DEMBELE Bamory Maître de Conférences Agrégé

KOUASSI Dinard Maître de Conférences Agrégé

Docteurs ABOLI-AFFI Mihessé Roseline Maître-Assistant

ADJAMBRI Adia Eusebé Maître-Assistant

AYE-YAYO Mireille Maître-Assistant

BAMBA-SANGARE Mahawa Maître-Assistant

ADIKO Aimé Cézaire Assistant

DONOU-N'DRAMAN Aha Emma Assistante

KABLAN-KASSI Hermance Assistante

KABRAN Tano K. Mathieu Assistant

KOUAME Dénis Rodrigue Assistant

N'GUESSAN-BLAO A. Rebecca S. Assistante

YAPO Assi Vincent De Paul Assistant

IV. CHIMIE ANALYTIQUE, CHIMIE MINERALE ET GENERALE, TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Professeur MALAN Kla Anglade Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs AKE Michèle Professeur Titulaire

AMIN N'Cho Christophe Maître de Conférences Agrégé

BONY Nicaise François Maître de Conférences Agrégé

GBASSI Komenan Gildas Maître de Conférences Agrégé

Docteurs BROU Amani Germain Assistant

KPAIBE Sawa André Philippe Assistant

TRE Eric Serge Assistant

V. <u>CHIMIE ORGANIQUE ET CHIMIE THERAPEUTIQUE</u>

Professeur OUATTARA Mahama Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeur YAPI Ange Désiré Maître de Conférences Agrégé

Docteurs COULIBALY Songuigama Assistant

KACOU Alain Assistant

KOUAHO Avi Kadio Tanguy Assistant

N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Assistant

SICA-DIAKITE Amelanh Assistante

VI. PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Professeur MENAN Eby Ignace H. Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs YAVO William Professeur Titulaire

DJOHAN Vincent Maître de Conférences Agrégé

Docteurs ANGORA Kpongbo Etienne Maître-Assistant

BARRO KIKI Pulchérie Maître-Assistant

KASSI Kondo Fulgence Maître-Assistant

KONATE Abibatou Maître-Assistant

VANGA ABO Henriette Maître-Assistant

MIEZAN Jean Sébastien Assistant

TANOH-BEDIA Valérie Assistante

VII. PHARMACIE GALENIQUE, BIOPHARMACIE, COSMETOLOGIE, GESTION ET LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Professeur KOFFI Armand A. Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeurs AMARI Antoine Serge G. Maître de Conférences Agrégé

DALLY Laba Ismaël Maître de Conférences Agrégé

Docteurs AKA ANY-GRAH Armelle A.S. Maître-Assistant

N'GUESSAN Alain Maître-Assistant

ALLOUKOU-BOKA P.-Mireille Assistante

LIA Gnahoré José Arthur Attaché de recherche

NGUESSAN Kakwokpo Clémence Assistante

N'GUESSAN-AMONKOU A. Cynthia Assistante

TUO Awa Assistante

VIII. PHARMACOGNOSIE, BOTANIQUE, BIOLOGIE VEGETALE, CRYPTOGAMIE

Professeur KONE BAMBA Diénéba Professeur Titulaire

Chef de Département

Docteurs ADJOUGOUA Attoli Léopold Maître-Assistant

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Maître-Assistant

ADIKO N'dri Marcelline Chargée de recherche

AKOUBET-OUAYOGODE Aminata Assistante

ODOH Alida Edwige Assistante

IX. PHARMACOLOGIE, PHARMACIE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE ET PHYSIOLOGIE HUMAINE

Professeur ABROGOUA Danho Pascal Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs KOUAKOU SIRANSY N'doua G. Professeur Titulaire

IRIE N'GUESSAN Amenan G. Maître de Conférences Agrégé

Docteurs AMICHIA Attoumou M. Assistant

KAMENAN Boua Alexis

BROU N'Guessan Aimé Assistant
DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Assistant
EFFO Kouakou Etienne Assistant

KOUAKOU Sylvain Landry Assistant

X. PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE, MATHEMATIQUES, STATISTIQUES <u>ET INFORMATIQUE</u>

Professeur POLNEAU-VALLEE Sandrine Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Assistant

Docteur KONAN Jean-Fréjus Maître-Assistant

XI. SANTE PUBLIQUE, HYDROLOGIE ET TOXICOLOGIE

Professeur KOUADIO Kouakou Luc Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs DANO Djédjé Sébastien Professeur Titulaire

OGA Agbaya Stéphane Maître de Conférences Agrégé

KOUAKOU-SACKOU J. Maître de Conférences Agrégé

SANGARE-TIGORI B. Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CLAON Jean Stéphane Maître-Assistant

MANDA Pierre Maître-Assistant

DIAKITE Aïssata Maître-Assistante

HOUNSA-ALLA Annita Emeline Maître-Assistante

KONAN-ATTIA Akissi Régine Maître-Assistante

OUATTARA N'gnôh Djénéba Chargée de Recherche

BEDIAKON-GOKPEYA Mariette Assistant

KOFFI Kouamé Assistant

NGBE Jean Verdier Assistant

DEDICACES

Je dédie cette thèse...

Au Seigneur Jésus-Christ

Mon appui, ma force, le pilier de mes études. Au reste,... que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de ma pensée.

A la mémoire de mes chers parents

Que vos âmes reposent en paix.

Chère maman, veuille recevoir là où tu es ma profonde gratitude et ma reconnaissance. Tu m'as appris le sens de l'honneur, de la dignité et de la responsabilité. Tu étais le symbole de la maman idéale. Tu as toujours su me donner les conseils qu'il fallait au moment où il le fallait.

Ce travail est le témoignage de mon éternelle reconnaissance et mon amour pour toi.

Cher papa, Que ce travail soit un réconfort et un honneur pour toi là où tu es.

A mon grand frère chéri (KOFFI Kouassi Jean Jacques) et sa femme

Grand frère, tu as toujours su m'encadrer pour que je devienne une fierté pour toi.

Sans toi, je n'aurais jamais atteint un tel niveau, et pour cela je te dois tout.

Merci de m'avoir transmis ton courage. Que ce travail soit un réconfort et un honneur pour toi. Je t'aime de tout mon cœur grand frère.

Madame Koffi, tu as su me redonner l'amour que j'avais perdu au décès de ma mère. J'espère avoir été à la hauteur de ton estime. Que ce travail soit un témoignage de mes sentiments les plus chers à ton égard.

Puisse Dieu te procurer bonheur, santé, longue vie et te garder aux côtés de mon frère le plus longtemps possible.

A mes frères et sœurs ADJE Yao, ADJE N'guessan, Feue KOUAME Viviane, KOUAME Jacquin, KOUAME Chantal, KOUAME Pélagie,

Que ce travail soit le témoignage de la profonde affection que j'ai pour vous et de ma reconnaissance pour les sacrifices que vous avez consentis pour moi.

Que Dieu vous procure tout le bonheur et la réussite dans votre vie familiale.

A mes Oncles, Neveux, Nièces et Cousin Koffi Michel, Koffi Elysé, Koffi Noëlle, Konan Elie, Doudou Elkana.

Je saisis cette occasion, et je vous dédie mon travail qui traduit mes sincères remerciements.

Que Dieu vous donne santé, bonheur et prospérité

A mon Amie ZADI Corine Victoire

Que ce travail soit le témoignage de la profonde affection que j'ai pour toi et de ma reconnaissance pour les sacrifices que tu as consentis à mon égard.

Que Dieu te procure tout le bonheur et la réussite dans ta vie familiale et professionnelle.

Aux Hommes prospères Konan Éric, Essui Privat, Kra Wilfried, Konin Jean Yves

A la 33^{ème} promotion des « pharmaciens » P7E

A la famille Schadrac

Au groupe de Louange et Adoration Schadrac GLAS



A tous les enseignants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Merci à vous de nous avoir transmis vos connaissances.

A Madame le doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Au Dr KASSI Fulgence

N'eût été votre apport tant dans la forme que dans le contenu, ce travail, qui est aussi le vôtre, n'aurait pas vu le jour. Merci pour votre compréhension et votre disponibilité.

Que DIEU vous le rende au centuple.

- A tout le personnel du laboratoire de parasitologie mycologie de l'UFR des SPB à l'UFHB Abidjan
- A Messieurs ISSIAKA BASSINKA, NIOULE GUEI JEAN, SAKRE BI, EMMANUEL GUEU, KOUASSI KOUAKOU GUILLAUME, OUSSA HENRI FRANCK,

Pour leur disponibilité et leur contribution à la réalisation de cette thèse.

- Aux délégués d'amphi de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques.
- Aux délégués de l'ADEPHARM (Association des étudiants en pharmacie).

A tous les étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques.

- A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

A NOS MAÎTRES ET JUGES

NOTRE MAITRE ET PRESIDENT DE JURY

Monsieur le Professeur YAVO WILLIAM

- Professeur Titulaire de Parasitologie-Mycologie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan au Département de Parasitologie-Mycologie;
- Docteur en pharmacie diplômé de l'université de Cocody ;
- ➤ Biologiste des hôpitaux (CES de Parasitologie-Mycologie, de Biochimie clinique et Hématologie);
- ➤ Pharmacien-biologiste au laboratoire de Microbiologie de l'INSP d'Adjamé;
- > Titulaire d'une maîtrise en Santé Publique ;
- > Chef du Centre de Recherche et de Lutte contre le Paludisme de l'INSP :
- ➤ Titulaire d'un Doctorat unique de Biologie Humaine et Tropicale, option Parasitologie ;
- Sous-directeur de l'INSP (Institut Nationale de Santé Publique);
- ➤ Ancien interne des hôpitaux de Côte d'Ivoire (Lauréat du Concours d'Internat de 1997);
- Membre titulaire de la Société de Pathologie Exotique (France);
- Membre de la Société Ouest Africaine de Parasitologie.

Cher Maître,

Nous sommes marqués par votre grande modestie et très sensibles à l'honneur que vous nous faites en acceptant de présider notre jury de thèse.

Nous avons eu le privilège de bénéficier de vos qualités d'enseignant méticuleux et rigoureux, durant notre parcours universitaire. Vous avez toujours suscité notre admiration.

Nous vous prions de trouver ici, cher Maître, l'expression de notre profonde gratitude.

Que la grâce de Dieu soit sur vous.

A NOTRE MAITRE ET DIRECTEUR DE THESE

Monsieur le Professeur MENAN EBY IGNACE HERVE

- ➤ Professeur Titulaire de Parasitologie et Mycologie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan ;
- ➤ Chef du Département de Parasitologie Mycologie Zoologie Biologie Animale de l'UFR SPB;
- ➤ Docteur des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université de Montpellier I (Thèse unique, phD) ;
- ➤ Directeur du Centre de Diagnostic et de Recherche sur le SIDA et les autres maladies infectieuses (CeDReS);
- ➤ Directeur Général de CESAM, laboratoire du Fonds de Prévoyance Militaire :
- ➤ Officier supérieur (Colonel) du Service de Santé des Armées de la RCI ;
- Ancien Interne des Hôpitaux d'Abidjan (Lauréat du concours 1993);
- ➤ Lauréat du prix PASRES-CSRS des 3 meilleurs chercheurs ivoiriens en 2011 ;
- Membre du Conseil Scientifique de l'Université FHB;
- Membre du Comité National des Experts Indépendants pour la vaccination et les vaccins de Côte d'Ivoire ;
- ➤ Vice-Président du Groupe scientifique d'Appui au PNLP ;
- > Ex- Président de la Société Ivoirienne de Parasitologie (SIPAM);
- Vice-Président de la Société Africaine de Parasitologie (SOAP);
- Membre de la Société Française de Parasitologie ;
- Membre de la Société Française de Mycologie médicale.

Cher Maître,

Votre rigueur et votre sens du travail bien fait m'ont guidé dans la réalisation de cet ouvrage. Vous êtes pour moi un modèle de perfectionniste.

Veuillez recevoir, cher Maître, mes sincères remerciements pour la patience et surtout pour la grande disponibilité dont vous avez toujours fait preuve à mon égard. Restez toujours béni!

Infiniment merci.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

MADAME LE PROFESSEUR SACKOU KOUAKOU JULIE

- Docteur en pharmacie ;
- Maitre de conférences Agrégé en hygiène et santé publique à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université de Cocody-Abidjan-Département d'hygiène de l'environnement, Santé Publique et Toxicologie;
- ➤ Pharmacienne hygiéniste, responsable de l'unité hygiène des aliments au Laboratoire d'hygiène à l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) ;
- ➤ Thèse unique en Santé Publique à Université Félix Houphouët Boigny Abidjan ;
- ➤ Diplôme Universitaire d'Education pour la Santé à l'Université Paris 13 Nord-Bobigny Sorbonne-Cité ;
- ➤ Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Hygiène Alimentaire à l'Université de Cocody Abidjan ;
- > Ancien interne des hôpitaux ;
- ➤ Membre de l'Union Internationale pour la Promotion de l'Education en Santé (UIPES) ;
- ➤ Membre de la société française de santé publique (SFSP) ;

Chère Maître,

C'est un immense honneur pour nous que vous ayez accepté de juger ce travail. Veuillez accepter, Chère Maître, nos remerciements pour votre disponibilité et votre abord facile.

Que Dieu vous garde.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

MONSIEUR LE PROFESSEUR DJOHAN VINCENT

- ➤ *Maître* de Conférences Agrégé à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, au département de Parasitologie-Mycologie-Zoologie-Biologie animale;
- Docteur en Pharmacie diplômé de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan;
- ➤ Biologiste des hôpitaux (CES de Parasitologie-Mycologie, CES d'Immunologie, CES d'Hématologie biologie, DEA d'entomologie médicale et vétérinaire) ;
- > Entomologiste médical;
- Ancien Interne des hôpitaux d'Abidjan (Lauréat du concours de 2001);
- Membre de la Société Ouest Africaine de Parasitologie ;
- Membre de la Société Ivoirienne de Parasitologie et de Mycologie.

Cher Maître,

Votre disponibilité et votre simplicité forcent respect et admiration.

C'est donc un grand honneur que vous nous faites en acceptant de siéger dans ce jury.

Veuillez recevoir, cher Maître, l'expression de notre profond respect et notre reconnaissance.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	XXIV
LISTE DES FIGURES	XXV
LISTE DES TABLEAUX	XXVII
INTRODUTION	1
PREMIERE PARTIE:	4
REVUE DE LA LITTERATURE	4
I. DEFINITION	5
II. EPIDEMIOLOGIE	6
III. DIAGNOSTIC CLINIQUE	15
IV. DIAGNOSTIC MYCOLOGIQUE	21
V. TRAITEMENT	45
DEUXIEME PARTIE:	50
ETUDE EXPERIMENTALE	50
RESULTATS	59
DISCUSSION	68
CONCLUSION	77
RECOMMANDATIONS	79
BIBLIOGRAPHIE	81
ANNEXES	96

ABREVIATIONS

CeDReS: Centre de Diagnostic et de Recherche sur le SIDA et les autres

maladies infectieuses

CHU: Centre Hospitalier Universitaire

N: Nombre, effectif

P: Pourcentage ou proportion

P7E: Pharmaciens sept étoiles

SAC.: Sabouraud-actidione-chloramphénicol

SC: Sabouraud-chloramphénicol

SPB: Sciences pharmaceutiques et biologiques

T: Trichophyton

UFR: Unité de formation et de recherche

UFHB: Université Félix Houphouët Boigny

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition géographique de quelques dermatophytes [18]15
Figure 2: Intertrigo plantaire 4è espace (Laboratoire de mycologie de l'UFR-
SPB)
Figure 3: Intertrigo inter orteils 4è espace (Laboratoire de mycologie de l'UFR-
SPB)
Figure 4: Intertrigo inter orteils 3è espace (Laboratoire de mycologie de l'UFR-
SPB)
Figure 5: Matériels[18]
Figure 6: Prélèvement (Laboratoire de mycologie de l'UFR-SPB)23
Figure 7: Clé d'identification des dermatophytes [18]30
Figure 8: Identification des dermatophytes ne présentant ni macroconidies, ni
microconidies [18]31
Figure 9: Identification des dermatophytes ne présentant que des macroconidies
[18]32
Figure 10: Identification des dermatophytes ne présentant que des microconidies
[18]
Figure 11: Identification des dermatophytes présentant des macroconidies lisses
ainsi que des microconidies [18]
Figure 12: Identification des dermatophytes présentant des macroconidies
échinulées ainsi que des microconidies [18]35
Figure 13: Trichophyton mentagrophytes (Photothèque du Département de
Parasitologie U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (S.P.B)
Abidjan)36
Figure 14: Trichophyton mentagrophytes
Figure 15: Trichophyton rubrum (Photothèque du Département de Parasitologie
U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (S.P.B) Abidjan)38
Figure 16: Trichophyton rubrum [18]

Figure	17:	Trichophyton	violaceum	(Photothèque	du	Département	de
Parasito	ologie	U.F.R. SPB At	oidjan)		•••••		.40
Figure	18:	Microsporum	langeronii	(Photothèque	du	Département	de
Parasito	ologie	U.F.R. SPB At	oidjan)		•••••		.41
Figure	19: F	Répartition de la	population c	l'étude selon le s	exe.	60)
Figure 20: Fréquence des lésions au niveau des différents espaces interdigitaux							
	• • • • • • • • •						.61
Figure 2	21: Fr	équence des sig	nes cliniques		•••••		. 62
Figure 2	22: Fr	équence des so	uches isolées	selon l'espèce fo	ongic	ղue	. 65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Taille de l'échantillon					
Tableau II : Répartition de la population selon le niveau d'étude61					
Tableau III: Distribution des cas selon les résultats de l'examen direct et celui de					
la culture63					
Tableau IV: Prévalence selon le sexe					
Tableau V: Prévalence selon le niveau d'étude6					
Tableau VI: Prévalence selon le type de champignon					
Tableau VII: Prévalence globale du pied d'athlète en fonction de la fréquence de					
lavage des chaussettes					
Tableau VIII: Prévalence globale du pied d'athlète en fonction des contacts avec					
les animaux					
Tableau IX: Prévalence globale du pied d'athlète en fonction d'autres					
dermatoses					
Tableau X: Prévalence globale du pied d'athlète et la marche pied nu					

INTRODUCTION

Les mycoses des pieds et des orteils appelés pieds d'athlète ou tinea pedis ou épidermophyties interdigito plantaires sont par définition des affections provoquées par des champignons qui sont des dermatophytes, des levures et moisissures [3, 31].

Le réservoir de ces champignons est le sol (champignon géophile), l'animal (champignon zoophile) ou l'homme (champignon anthropophile).

Ces mycoses peuvent se transmettre par contact direct à partir d'un individu parasité, d'un porteur sain de spores, d'un animal infecté, d'un sol ou de divers objets contaminés [3].

Il existe des facteurs favorisant l'infection qui sont liés au mode de vie, aux conditions professionnelles, à l'hygiène, aux activités de loisirs [18].

Cette affection est fréquente en milieu tropical à cause de la chaleur et de l'humidité. Ainsi, au Brésil une étude en 2015 de **HEIDRICH D. et coll. [47]** a montré un taux de 33,1%. **DJERIDANE et coll. [35]** en Algérie ont rapporté un taux de15% en 2010. La maladie est également favorisée par le port prolongé de chaussures fermées [18]. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'être un athlète pour souffrir de cette dermatomycose, elle touche aussi bien les enfants et les adultes [13].

La Côte d'Ivoire n'est pas épargnée par ce fléau, comme le démontrent les travaux de **d'ADOU-BRYN K. et coll. [3], MANGOUA [78]** et **KIKI-BARRO et coll. [50]**, respectivement chez les militaires marin d'Abidjan en 1997 (78,5%), chez les élèves gendarmes en 1998 (66,5%) et en 2017 (76,7%). Cependant, aucune étude n'a été réalisée en milieu scolaire et universitaire en Côte d'Ivoire.

Face à cette situation, il nous a paru opportun de mener une enquête sur cette affection afin de produire des données nouvelles sur les aspects épidémiologiques, cliniques et étiologiques du pied d'athlète en milieu universitaire, d'en faciliter le traitement mais surtout la prophylaxie.

L'objectif général de cette étude est de déterminer la prévalence des pieds d'athlète en milieu universitaire, notamment chez les étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques. Les objectifs spécifiques sont de:

- déterminer la fréquence d'apparition du pied d'athlète dans la population des étudiants ;
- déterminer les espèces fongiques responsables ;
- identifier certains facteurs favorisant le pied d'athlète dans cette population.

Notre travail comprendra deux parties :

- dans un premier temps, nous ferons la revue de littérature en rapport avec le pied d'athlète ;
- dans un second temps, nous traiterons de l'étude expérimentale qui renferme le matériel, la méthode utilisée, les résultats obtenus et leurs discussions. Une conclusion suivie de recommandations seront proposées à la fin du document.

PREMIERE PARTIE: REVUE DE LA LITTERATURE

I. DEFINITION

I.1. Les mycoses [7]

Les mycoses sont des affections provoquées par des champignons pathogènes microscopiques.

Parmi les champignons pathogènes, certains ne provoquent que des mycoses superficielles de la peau, des phanères et des muqueuses ne pénétrant que rarement dans les tissus profonds. Les autres peuvent être des agents qui sont soit des mycoses sous-cutanées, soit des mycoses profondes viscérales [30, 42].

I.2. Le pied d'athlète

Le pied d'athlète encore appelé Tinea pedis ou intertrigo interdigitoplantaire est une affection mycosique des pieds et des orteils provoquée par des champignons dermatophytiques et/ou levuriformes. Cette affection se localise dans les espaces inter-orteils, les plis sous-digitaux, les plantes et aux dos des pieds.

C'est une affection de la civilisation, autrefois inconnue chez les indigènes autochtones d'Afrique et d'Asie marchant pieds nus. C'est également une affection de l'homme jeune qui est aggravée par l'humidité et la chaleur [50].

I.3. Les champignons

Les champignons sont des organismes unicellulaires ou pluricellulaires dépourvus de chlorophylle, se nourrissant par absorption de substances très diverses, et se multipliant par des spores sexuées ou asexuées [74].

Généralement aérobies, les champignons se développent à des températures variant entre 0 et 50°C, la température optimale se situant entre 20 et 27°C [30].

Ainworth et Bisby distinguent 45 000 espèces de champignons dont seulement une centaine est pathogène pour l'homme [74].

Les champignons exercent à la fois chez leurs hôtes des actions favorables (fermentation, fertilisation, synthèse) et défavorables (maladies végétales, animales ou humaines). Ils sont parasites, saprophytes ou symbiotes.

II. EPIDEMIOLOGIE

II.1. Les agents pathogènes

Les agents responsables de l'intertrigo interdigito-plantaire sont des dermatophytes, des levures et souvent des moisissures [36].

II.1.1. Les dermatophytes

a. Définition [16]

Les dermatophytes sont des champignons parasites de la peau et des phanères de l'homme et des animaux. Ils vivent aux dépens de la kératine présente dans la couche cornée de l'épiderme et des phanères. Ils sont responsables de mycoses superficielles :

- > Epidermophytoses de la peau glabre ;
- > Teignes du cuir chevelu et des poils ;
- Onyxis.

Exceptionnellement, ils peuvent envahir les tissus profonds. Enfin, ils peuvent être responsables de manifestations allergiques ou dermatophytiques [51].

b. Classification [62]

Il y a quatre grandes classifications qui ont permis aux premiers investigateurs d'ordonner ces micro-organismes.

b.1. Classification de Sabouraud (1910) [62]

Les dermatophytes ont d'abord été classés par Sabouraud sur la base du mode de parasitisme. Celui-ci avait dénombré quatre genres (*Microsporum*, *Trichophyton*, *Achorion* et *Epidermophyton*).

Le genre *Microsporum* englobait les espèces qui parasitent le cheveu selon le mode endo-ectothrix, formant une gaine de spores de petite taille en mosaïque et rendant les cheveux parasités fluorescents à la lumière ultraviolette de la lampe de Wood.

Le genre *Trichophyton* regroupait les espèces dont certaines ne parasitent que l'intérieur des cheveux (mode endothrix), d'autre formant en plus une gaine de spores externes (mode endo-ectothrix). Les cheveux éclairés à la lampe de Wood n'étaient pas fluorescents.

Trichophyton endothrix: Trichophyton tonsurans, Trichophyton violaceum.

Trichophyton endo-ectothrix qui, selon la taille des spores constituant la gaine externe, comportait deux types :

- * microïde : gaine formée de spores de petites dimensions (2 à 3 μ) avec, selon l'aspect de la culture, deux variétés :
- culture duveteuse : *Trichophyton niveum* par exemple ;
- culture plâtreuse : M. gypseum.
- * mégaspore : gaine faite de grosses spores (6 à 10 μ) avec, là encore, deux variétés culturales :
- culture faviforme: Trichophyton ochraceum;
- culture veloutée : *Trichophyton equinum* en est une espèce.

Le genre *Achorion* comprenait les espèces qui parasitent aussi l'intérieur du cheveu sans gaine de spores externes.

Mais le cheveu envahi selon le type endothrix et traité par la potasse à 30%, présentait des filaments morts, vides, dont l'air était chassé par le réactif avec

formation de bulles à l'intérieur et autour de celui-ci. La disparition des bulles faisait paraître des filaments dont on voyait mal les parois, d'où le terme « Achorion ». On pouvait également observer des formations mycéliennes péri folliculaires caractéristiques appelées "godet".

Sabouraud avait distingué deux groupes parmi les Achorions selon l'aspect de la culture (glabre ou duveteuse). *Achorion schoenleinii* en est un représentant.

Enfin, cette classification individualisait le *genre Epidermophyton* localisé uniquement au derme et n'attaquant pas le cheveu.

Cette systématique avait connu des critiques par rapport à certaines imperfections telles que la création artificielle du genre *Achorion*, l'hétérogénéité du genre *Trichophyton* qui regroupait à la fois des endothrix, des microïdes et des mégasporés, la différenciation sur la base de l'aspect cultural d'espèces placées dans un même genre selon leur type de parasitisme.

b.2. Classification d'Emmons (1934) [62]

En 1934, Emmons avait proposé une nouvelle classification simplifiée basée sur la morphologie saprophytique en culture et avait décrit trois genres (*Microsporum*, *Trichophyton* et *Epidermophyton*).

Le genre *Microsporum* englobait les espèces produisant en culture des formes de reproduction asexuée :

- microaleuries rondes ou piriformes de 2 à 3 μ sur 4 à 6 μ , peu nombreuses de type acladium ou sur hyphes peu ramifiées,
- macroaleuries ou fuseaux, abondantes, de grande taille 40 à 160 μ sur 8 à 20 μ , pointues aux deux extrémités, à paroi épaisse (2-4 μ), plus ou moins échinulées, tuberculées, contenant 6 à 12 logettes.

Ce genre correspondait à celui de Sabouraud, avec, en plus, un Achorion (*Achorion gypseum*) devenu *Microsporum gypseum*.

Dans le genre *Trichophyton*, *Emmons* avait classé les dermatophytes produisant en culture des microaleuries piriformes de 2-3 μ sur 3-4 μ ou globuleuses de 3 à

 $4~\mu$, macroaleuries ou fuseaux, rares, le plus souvent cylindriques de $10~\grave{a}~50~\mu~\grave{a}$ paroi lisse et relativement minces (moins de $2~\mu$), divisées en 5~ou~6 alvéoles. Il avait ensuite subdivisé ce genre en quatre groupes correspondant aux types parasitaires de Sabouraud (endothrix non fluorescent, endothrix fluorescent ou favique, endo-ectothrix microïde et endo-ectothrix mégasporé). Il avait défini le genre *Epidermophyton* comme étant celui qui ne produisait pas de microaleuries, mais plutôt des macroaleuries très abondantes, disposées en bouquet, divisées en 3-4~alvéoles, et donnant de nombreux chlamydospores dans les vieilles cultures. Ce genre correspondait $\grave{a}~celui~de~Sabouraud$.

La principale critique de cette classification a été d'avoir regroupé dans le genre Trichophyton des dermatophytes très dissemblables.

b.3. Classification de Langeron et Milochevitch (1930) modifiée parVanbreuseghem (1966) [62]

Vanbreuseghem avait comptabilisé à son tour six genres (*Sabouraudite*, *Ctenomyces*, *Trichophyton*, *Epidermophyton*, *Langeronia* et *Keratinomyces*). Le genre *Sabouraudite* correspondait au genre *Microsporum* de Sabouraud ou d'Emmons, avec en plus les Achorions zoophiles de Sabouraud.

Le genre *Ctenomyces* regroupait les microïdes de Sabouraud ou *Trichophyton mentagrophytes* d'Emmons.

Le genre *Trichopyton* correspondait à celui d'Emmons amputé de microïdes et subdivisé en sous-genres (*Endotrichopyton*, *Megalosporon* et *Favotrichopyton*).

Le genre *Epidermophyton* était le même que celui de Sabouraud ou d'Emmons. Le genre *Langeronia* regroupait des espèces non productrices de macroaleuries, donnant de rares microaleuries piriformes, mais de nombreuses arthrospores et chlamydospores, et se présentait à l'état parasitaire comme endothrix non fluorescent, inoculable au cobaye.

Le genre *Keratinomyces* était caractérisé par de nombreux fuseaux à paroi lisse et épaisse et par l'absence de microaleuries ; le parasitisme étant endothrixnon fluorescent. L'espèce était non inoculable au cobaye.

La critique ici a été, une fois de plus, le manque d'homogénéité du genre *Trichophyton*.

b.4. Conception de Rivalier (1966) [62]

En 1966, Rivalier, disciple de Sabouraud, avait essayé de concilier les conceptions de son maître et les considérations botaniques et avait proposé trois genres :

*le genre *Microsporum*, avec les caractères botaniques d'Emmons, et en outre une fluorescence du cheveu parasité (sauf pour *Microsporum gypseum*);

*le genre *Trichophyton*, avec les mêmes caractères que ceux retenus par Emmons, mais avec des sous-genres :

- Microïdons, correspondant aux microïdes de Sabouraud, aux *Ctenomyces* de *Langeronia*, type *mentagrophytes*;
- Trichophyton, (sensu stricto) type tonsurans;
- Erytrophyton, type rubrum;
- Langeronia, type soudanense;
- Megalosporon, type equinum, avec aussi l'agent du favus ;
- (Trichophyton) Microsporum schoenleinii;
- Endodermophyton, type concentricum.
- *le genre *Epidermophyton* était le même dans toutes les classifications.

La classification actuelle des dermatophytes comprend deux modalités basées l'une, sur la reproduction sexuée, et l'autre, sur la reproduction asexuée. Le dermatophyte porte habituellement le nom donné à la forme asexuée observée en culture. Lorsque la forme sexuée est connue, le dermatophyte porte le nom de cette forme sexuée qui prime sur celui de la forme asexuée.

II.1.2. Les levures

a. Définition [74]

Les levures sont des champignons unicellulaires ronds ou ovales. Elles se reproduisent soit asexuellement par bourgeonnement au moyen de blastospores, soit sexuellement par des ascospores ou des spores proches ou identiques aux basidiospores et qui fréquemment fermentent un ou plusieurs sucres en produisant de l'anhydride carbonique.

b. Classification

Dans la dernière édition de Kreger-Ven Rij (*The Yeasts*, 1984), d'après l'examen de plus de 5.000 souches, on reconnaît 60 genres de levures avec 500 espèces et 3 grands groupes dont les 2 premiers ont une reproduction sexuée. Ces 3 groupes sont :

- •Les levures vraies, ascosporées (formation après fécondation d'ascospores internes) appartenant à l'ordre des Endomycetales, faisant partie des Ascosporées avec comme genre important : Saccharomyces ;
- •Les levures appartenant à la classe des Basidiomycètes et à l'ordre des Ustilaginales avec le genre Filobasidiella [54];
- •Les levures non ascosporées (absence de spores issues d'une reproduction sexuée) appartenant aux Deuteromycètes ou Fungi imperfecti où l'on reconnaît 6 genres d'intérêt médical : *Candida, Cryptococcus, Rhodotorula, Trichosporon, Malassezia* et *Geotrichum*.

c. Genre Candida

Les Candida, appelés autrefois Monilia, sont des levures filamenteuses saprophytes de la peau et des muqueuses qui, dans des conditions particulières, provoquent des infections aiguës, subaiguës ou chroniques de la peau, des muqueuses et plus rarement des viscères, ou généralisées [56].

Il existe plus de 80 espèces de Candida dont seulement quelques-unes sont pathogènes :

- *Candida albicans* : jamais saprophyte de la peau normale, c'est un endosaprophyte dont le pouvoir pathogène est le plus manifeste pour l'homme et l'animal;
- les autres espèces semblent être inoffensives pour l'homme à l'exception de *C. krusei*, *C. parakrusei*, *C. tropicalis*, *C. pseudotropicalis* et *C. guilliermondii* qui sont des saprophytes de l'intestin, du vagin ou même de la peau.

II.1.3. Les moisissures [20]

Elles sont rarement impliquées dans les affections de la couche cornée. Elles sont responsables de certaines onychomycoses et des mycoses.

II.2. L'habitat des champignons [33]

Les champignons pathogènes ne vivent généralement pas en parasites (sauf pour certains dermatophytes anthropophiles) mais en saprophytes :

- chez l'organisme hôte : ce sont des champignons endogènes qui ne deviennent pathogènes que lorsqu'ils rencontrent des conditions favorables (cas de *Candida albicans*);
- dans le milieu extérieur : ils se localisent dans le sol, dans l'air, dans l'eau, et constituent la grande majorité des champignons pathogènes.

II.3. Les conditions favorisant les mycoses

II.3.1. Conditions intrinsèques

Certains facteurs d'ordre physiologique et pathologique augmentent la réceptivité de l'organisme au pied d'athlète [18].

On cite parmi ces facteurs:

- la sudation : elle provoque une macération de la couche cornée facilitant la pénétration du champignon ;

- les facteurs pathologiques : les diverses altérations cutanées traitées par des topiques antibiotiques et corticoïdes favorisent aussi le développement des champignons, de même que l'hyperhidrose, les troubles circulatoires périphériques ;
- l'hygiène défectueuse.

II.3.2. Conditions extrinsèques

Il s'agit d'un ensemble de paramètres et de conditions dont l'action sur l'homme augmente sa réceptivité au pied d'athlète [18]. Ce sont entre autres :

- la chaleur:
- le port de bas et de chaussettes en tissu synthétique ;
- l'utilisation de certains savons alcalins qui altèrent la couche cornée, la rendant ainsi plus perméable à l'agression fongique ;
- la pratique de certains sports, notamment la natation qui va créer des conditions favorables au développement de l'intertrigo interdigito-plantaire. En effet, le contact prolongé et répété du pied avec l'eau modifie la résistance naturelle du fait de la macération des espaces inter orteils.

Selon différents auteurs, certains métiers jouent un rôle favorisant. Ce sont :

- les militaires (soldats) par le port répété de bottes (rangers), les longues marches, les efforts physiques, l'utilisation des douches et dortoirs communs ;
- les mineurs ;
- les ouvriers dans l'industrie du caoutchouc ;
- les personnels au contact avec des animaux (fermiers, éleveurs de bétails, employés des écuries, personnels des animaleries, vétérinaires).

II.4. Les modes de contamination [43]

La transmission est presque toujours indirecte. La contamination directe bien que possible semble être rare.

Le mode de contamination directe se fait :

- soit par contact avec un animal parasité qui sert de réservoir. Il s'agit dans ce cas de champignons dits zoophiles. On peut citer *Trichophyton mentagrophytes* des rongeurs ;
- soit au contact d'un homme parasité. Cette transmission interhumaine s'observe avec les champignons dits anthropophiles. On cite comme exemple *Epidermophyton flocosum* qui est strictement anthropophile.

La contamination indirecte, la plus fréquente, se fait par échange de chaussettes ou de bas ou le plus souvent en marchant pieds nus sur un sol souillé par un champignon dit tellurique, qu'il s'agisse de plage, de piscines, de salles de culture physique, de douches ou dortoirs communs.

II.5. La répartition géographique [18]

Les mycoses des pieds sont en général uniformément réparties sur le globe et se rencontrent sous tous les climats. A côté de certaines espèces cosmopolites comme *Epidermophyton floccosum*, certains dermatophytes sont spécifiques à certaines régions du globe :

- ♦ *Trichophyton soudanense* est observé surtout en Afrique noire (**figure 1**);
- ◆ *Trichophyton schoenleinii* est retrouvé en Afrique du nord, dans le bassin méditerranéen oriental et aux Etats-Unis [61];
- ♦ *Microsporum canis* est rencontré en Europe, en Amérique du nord ;
- ♦ *Microsporum ferrugineum* est retrouvé en Asie et en Afrique [18] ;
- ◆ *Trichophyton concentricum* en Asie, en Amérique du Sud et en Océanie (**figure 1**).

En réalité, on assiste à l'heure actuelle à certaines extensions géographiques des aires de répartition des dermatophytes dues aux mouvements des populations. Cette spécificité tend à disparaître du fait de ces mouvements migratoires, des brassages des populations et des modifications du mode de vie [7, 18,61].

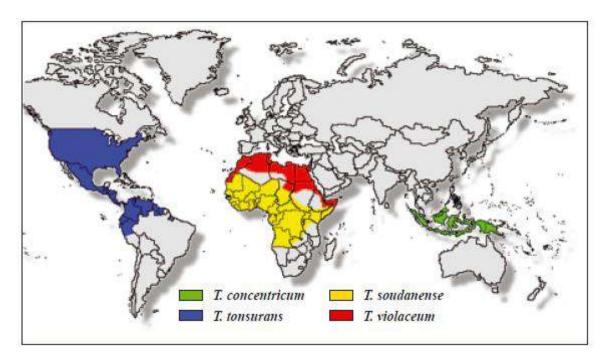


Figure 1: Répartition géographique de quelques dermatophytes [18]

III. DIAGNOSTIC CLINIQUE

Les intertrigos interdigito-plantaires représentent la plus banale et la plus fréquente des mycoses superficielles. Cette affection mycosique se rencontre essentiellement chez l'adulte ou l'adolescent et siège électivement dans le quatrième espace interdigital. Cependant, tous les espaces peuvent être atteints de manière unie ou bilatérale [18].

III.1. Les aspects cliniques

On distingue plusieurs formes cliniques :

III.1.1. Les intertrigos inter-orteils

a. La forme intrigineuse suintante [70]

C'est la forme habituelle. Typiquement, son évolution se fait selon quatre stades :

- stade squameux (**figure 3**)

Le fond du pli est le siège d'une légère desquamation lamellaire sèche ou humide, laissant apparaître un épiderme rose. Il n'existe pas de gêne fonctionnelle ni de prurit. A ce stade, la lésion reste ignorée du porteur et ne peut être révélée que par un examen mycologique systématique.

- stade de macération (**figure 4**)

Spontanément ou après une longue marche, le fond de l'espace interdigital apparaît blanc nacré, recouvert d'un épiderme fripé et macéré. Les squames sont alors plus épaisses et humides. L'hyperhidrose est fréquente et l'odeur assez vive.

- stade érythémato-squameux et fissuraire

Il marque le début des signes fonctionnels : cuisson, brûlure, sensation de prurit. Ces derniers sont exacerbés par la marche. L'épiderme est épaissi, blanchâtre, desquamatif recouvrant une zone rouge suintante, souvent fissurée.

- stade vésiculeux

Après quelques semaines d'évolution, il peut survenir une réaction eczémateuse venant compliquer la mycose. Des vésicules épaisses et kératosiques de type dysidrosique siégeant sur le dos du pied, la partie antérieure de l'avant-pied ou les espaces latéraux des orteils apparaissent.

Ces vésicules sont prurigineuses et douloureuses. Elles peuvent s'ouvrir, suinter et se surinfecter.

Cette forme intrigineuse suintante, lorsqu'elle n'est pas traitée, a une évolution chronique avec des poussées et des périodes de rémission. Les recrudescences sont favorisées par la chaleur, la transpiration, le port de chaussures imperméables.

Cette forme clinique décrite est surtout due à un dermatophyte et peut être associée à d'autres foyers dermatophytiques tels que l'eczéma marginé de Hebra, l'herpès circiné ou l'onychomycose.

b. La forme candidosique [63]

A côté de l'intertrigo d'origine dermatophytique, d'autres champignons peuvent être responsables des lésions interdigito-plantaires. Ce sont notamment les Candida et surtout *Candida albicans*.

Cliniquement, l'aspect est différent de la forme habituelle. L'atteinte préférentielle est le premier espace interdigito-plantaire. Le fond du pli est occupé par une fissure douloureuse qui s'étale pour former une érosion arrondie ou ovalaire. Cette érosion est rouge vive, soulignée par une collerette d'épiderme décollé et blanchâtre. A distance, on peut noter de petits îlots qui s'agrandissent et arrivent à confluer avec la lésion principale. Les signes fonctionnels sont nets à type de brûlure ou cuisson exagérée par le contact avec l'eau.

III.1.2. Les dermatophyties plantaires [24]

Elles donnent un érythème diffus ou localisé à la voûte plantaire (**figure 2**), avec extension sur les bords du pied où l'on retrouve la bordure annulaire caractéristique.

Elles sont presque toujours associées à un intertrigo interdigito-plantaire. Les formes sèches sont très difficiles à diagnostiquer et passent souvent inaperçues. Il s'agit d'une fine desquamation sur toute la plante ou localisée sur le talon ou l'avant pied. Un examen rapproché retrouve parfois un discret érythème sous-

jacent, plus visible sur les zones plantaires les plus fines : voûte ou jonction avec le bord du pied.

En pratique, devant un intertrigo interdigito-plantaire, la présence d'une desquamation de la plante doit faire traiter l'ensemble du pied, car l'omission d'une atteinte conduirait à une rechute rapide inéluctable.

III. 2. Le diagnostic différentiel [8, 64]

Il se fera avec:

•l'eczéma

L'eczéma des pieds, le plus souvent pris pour mycoses, est l'eczéma de contact par allergie à certains produits de la colle ou du cuir des chaussures. Il est prurigineux, érythémato-squameux. Mais sa topographie limitée aux zones de contact du pied avec la chaussure, et la négativité des examens mycologiques doivent faire pratiquer des tests épi cutanés.

•les hyperhidroses

Les hyperhidroses sont souvent prises pour une mycose alors qu'il s'agit d'une infection superficielle due à des corynebactéries saprophytes. Elles deviennent pathogènes lorsque le pied est soumis à des conditions trop importantes : hypersudation physiologique, travail en milieu humide. Elles donnent un intertrigo macéré de tous les orteils, associé à une atteinte plantaire de l'avant pied : la peau est blanchâtre, humide, ponctuée de petites dépressions caractéristiques.

•le psoriasis vulgaire

Il présente des lésions en d'autres endroits du corps.

•les syphilides papulo-squameuses interdigitales

Ils se caractérisent par la présence de signes d'infections luetiques.

Le diagnostic clinique des mycoses est très souvent difficile à poser, et il est donc indispensable qu'un examen mycologique soit pratiqué.

III.3. Evolution et pronostic [50]

L'évolution du pied d'athlète est bénigne mais chronique avec des poussées pendant la saison chaude et des rémissions pendant la saison froide. Sans traitement, l'évolution peut atteindre les ongles qui deviennent un réservoir de parasites et le point de départ des récidives. La maladie peut s'étendre à d'autres endroits par auto inoculation, en particulier au dos et à la plante du pied et aux plis inguinaux. La surinfection est la principale complication. C'est généralement une surinfection staphylococcique ou streptococcique qui est le point de départ d'une lymphangite, d'une adénite, et surtout d'érysipèle récidivant de la jambe.

Dans les formes inflammatoires, des lésions allergiques à distance (mycides) peuvent survenir, en particulier sous forme de dysidrose des mains. Le pronostic est toujours favorable.

Ces différentes formes cliniques du pied d'athlète sont présentes aux figures 2 et 4.



Figure 2: Intertrigo plantaire 4^è espace (Laboratoire de mycologie de l'UFR-SPB)



Figure 3: Intertrigo inter orteils $4^{\hat{e}}$ espace (Laboratoire de mycologie de l'UFR-SPB)



Figure 4: Intertrigo inter orteils $3^{\hat{e}}$ espace (Laboratoire de mycologie de l'UFR-SPB)

IV. DIAGNOSTIC MYCOLOGIQUE [18]

Le diagnostic biologique du pied d'athlète est presque toujours un diagnostic mycologique. Il comprend trois étapes essentielles : le prélèvement, l'examen direct et la culture. Toutes ces étapes vont ainsi contribuer à l'identification du champignon.

IV.1. Le prélèvement

Le prélèvement doit être réalisé avant tout traitement spécifique, qu'il soit local ou général. Dans le cas contraire, une abstention thérapeutique d'au moins 15 jours est nécessaire pour les lésions de la peau et des cheveux, et 2 mois pour les ongles.

Le préleveur (clinicien ou biologiste) doit connaître parfaitement la sémiologie des dermatophyties afin de réaliser le prélèvement approprié aux lésions observées [18].

IV.1.1. Le matériel nécessaire [18]

Il est simple et se compose :

- de gants;
- de deux à trois pinces (sans griffe) de différentes tailles ;
- de grattoirs;
- de lames de Bistouri stériles ;
- de ciseaux fins à bout pointu, droit ou courbé ;
- d'une paire de très forts ciseaux courbes ;

(Le matériel ci-dessus peut être stérilisé au poupinel ou plus simplement stérilisé extemporanément dans la flamme d'un bec Bunsen)

- d'écouvillons avec coton solidement fixé;
- de boîtes de Pétri en verre ou en pyrex ;

- de tubes à large ouverture, stériles, en matière plastique pour expédition éventuelle de prélèvement [36].

Le matériel de prélèvement est présenté à la figure 5.

IV.1.2. Principes essentiels du prélèvement [16]

Il faut prélever dans la zone où se situe le champignon en activité. Mais ce point est variable avec le type de lésion clinique. Dans le cas fréquemment observé où un traitement antimycosique local a été commencé, il faut conseiller au malade de s'abstenir de tout traitement pendant quelques jours ; le laps de temps utile étant variable avec le médicament utilisé et la nature de la lésion clinique.

IV.1.3. Pratique du prélèvement

Dans les plis axillaires, inguinaux, tout comme dans les espaces interdigitoplantaires, on peut observer des lésions squameuses avec bourrelet périphérique parfois très net, ou des lésions suintantes en nappe après un stade de pustules macérées. Le premier cas, détachable au grattoir qui arrache les squames en périphérie, correspond à la lésion dermatophytique de l'eczéma marginé de Hébra inguinal ou axillaire, ou de l'eczéma hyperkératosique interdigitoplantaire [18].

La lésion suintante, qu'on ne peut guère prélever qu'avec un écouvillon portecoton frotté assez fortement, correspond en général à une affection bactériolévurique.

Cependant, il faut toujours s'efforcer de prélever au grattoir, chaque fois que cela est possible. (**Figure 6**)



Figure 5: Matériels [18]



Figure 6: Prélèvement (Laboratoire de mycologie de l'UFR-SPB)

IV.2. L'examen direct [16]

IV.2.1. Description de la technique

L'examen direct est une étape essentielle du diagnostic mycologique. Il permet d'étudier la phase parasitaire du champignon ; sa phase saprophytique étant obtenue grâce aux cultures sur milieux artificiels.

Les squames, les fragments d'ongles, les cheveux ou les poils ne peuvent être examinés au microscope entre lame et lamelle qu'après action d'un liquide ramollissant et éclaircissant. On peut utiliser la potasse (KOH) à 30% ou le chlorolactophénol.

La potasse à une action énergique et immédiate. Une squame ou un fragment d'ongle dilacéré dans une goutte de potasse posé sur une lame, après léger chauffage sur la veilleuse du bec Bunsen, peut être écrasé sur une lamelle après une dizaine de minutes. L'examen direct peut donc être très rapide, presque immédiat ; mais quelques heures plus tard, tout le matériel à examiner est détruit.

Le chlorolactophénol, par contre, utilisé dans les mêmes conditions, permet de conserver indéfiniment les préparations et donne, en outre, des images plus fines.

* Formule de la potasse
Potasse30 g
Eau distillée70 ml
La préparation est à renouveler souvent, tous les 15 jours.
* Formule du chlorolactophénol
Hydrate de chloral20 g
Acide phénique10 g
Acide lactique10 g

IV.2.2. Eléments observés à l'examen direct

Les éléments que l'on peut observer à l'examen direct sont :

- des tubes mycéliens réguliers, segmentés et souvent divisés en cellules rectangulaires plus ou moins longues (chapelets d'arthrospores): c'est le cas d'une dermatophytie;
- des levures du genre *Candida* (les plus fréquentes) de 2 à 4 μ de diamètre, ovales ou rondes, bourgeonnantes, à paroi mince, non capsulées, accompagnées ou non de filaments mycéliens de longueur variable.

Il est quelquefois difficile, surtout dans les ongles, de faire la différence entre les filaments mycéliens de dermatophytes et les pseudo-filaments de *Candida albicans*. Ces derniers sont, en principe, d'un diamètre plus réduit.

IV.3. La culture [51]

Le but de la culture est de séparer les parasites de l'agent pathogène et d'obtenir une culture pure.

L'isolement des dermatophytes et des levures utilise le même milieu qui est le milieu de Sabouraud. La seule différence réside dans la température de culture variant entre 30 et 37°C pour les levures et 26 à 27°C pour les dermatophytes. Le milieu de Sabouraud utilisé pour la culture a été peu à peu modifié :

- en réduisant de moitié la quantité de glucose (20 g pour 1000 au lieu de 40 g pour 1000), soit :

. Glucose non purifie	20 g
. Peptone	10 g
. Agar	20 g
. Eau distillée	1000 g

- en ajoutant un ou plusieurs antibiotiques antibactériens pour empêcher la pousse des bactéries saprophytes de la peau (exemple : chloramphénicol à 0,5 g pour 1000) ;

- en ajoutant un produit empêchant la pousse de la plupart des champignons saprophytes : l'actidione ou cycloheximide à 0,5 g pour 1000.

En pratique courante, on ensemence un tube (ou une boîte de Pétri) de gélose Sabouraud + Chloramphénicol (SC) et un autre tube de gélose Sabouraud + Actidione + Chloramphénicol (SAC).

IV.3.1. Techniques d'ensemencement

Le milieu de culture est commercialisé par différentes entreprises ou préparé au laboratoire sous forme de gélose présentée en boîte de pétri ou en tube.

✓ Ensemencement sur tube de gélose coulée en pente

Il est préférable d'utiliser des milieux en tube à vis, car les milieux en boîte de Pétri se dessèchent très rapidement à l'étuve [41]. L'ensemencement se fait à proximité de la flamme du bec Bunsen avec une anse de platine stérilisée à la flamme. Le produit biologique prélevé est déposé en 2 ou 3 points, sur la pente formée par la gélose, distants de 2 cm l'un de l'autre. On ne ferme pas complètement les tubes à vis pour permettre l'échange gazeux avec l'air ambiant, car les dermatophytes sont aérobies.

On incube à une température comprise entre 20° et 30°C à l'étuve pendant 1 à 4 semaines.

✓ Ensemencement en boîte de Pétri

L'usage des boîtes de Pétri est préférable, au moins pour les primo cultures. Leur manipulation est en effet plus aisée tant pour l'ensemencement que pour la réalisation des montages nécessaires à l'observation microscopique. Par ailleurs, elles permettent d'individualiser les points d'ensemencement.

La culture en boîte de Pétri permet d'observer au microscope (objectif x 10) par transparence, les filaments mycéliens et de rechercher certains aspects

particuliers (aspect en «fil de fer barbelé » chez *Trichophyton soudanense*; «chandelier» favique chez *Trichophyton schoenleinii*) [18].

IV.3.2. Incubation

Les cultures seront incubées à une température comprise entre 20°C et 30°C (la température idéale de culture est 27°C) pendant au moins 2 semaines.

IV.4. L'identification [18]

IV.4.1. Identification des dermatophytes

Cette identification se fait principalement sur :

- la précocité de la pousse ;
- l'évolution de la morphologie macroscopique des colonies ;
- l'étude de leur morphologie microscopique.

IV.4.1.1. Précocité de la pousse

Le délai d'apparition des colonies oriente vers l'espèce [21]:

- Pousse rapide: 5 à 7 jours pour *Trichophyton mentagrophytes*, *Trichophyton rubrum*, *Microsporum gypseum*, *Microsporum canis*;
- Pousse lente: 8 à 15 jours pour *Trichophyton soudanense*, *Trichophyton violaceum*, *Trichophyton tonsurans*, *Microsporum langeronii*;
- Pousse très lente : plus de 15 jours pour *Trichophyton schoenleinii*, *Trichophyton ochraceum* et *Trichophyton verrucosum*.

IV.4.1.2. Aspect macroscopique de la culture

A maturation, les colonies sont caractérisées par un certain nombre de points (le relief, la surface, la couleur, l'extension dans la gélose) :

- ainsi certains champignons poussent au ras de la gélose (Microsporum audouinii), d'autres forment un cratère (Trichophyton tonsurans) tandis que

certains ont un aspect de morille posée sur le milieu (*Trichophyton schoenleinii*);

- certains champignons sont glabres (*Trichophyton violaceum*) tandis que d'autres sont duveteux (*Trichophyton rubrum*), plâtreux (*Trichophyton mentagrophytes*) ou laineux (*Microsporum canis*);
- certains encore sont colorés en violet (*Trichophyton violaceum*), en rouge (*Trichophyton rubrum*), en jaune (*Trichophyton soudanense*) ; l'envers de la colonie étant lui-même coloré ou non, avec ou sans pigment diffusant dans la gélose.

IV.4.1.3. Aspect microscopique de la culture

L'examen microscopique consiste à observer entre lame et lamelle, un fragment de colonie dilacéré dans 1 ou 2 gouttes de lactophénol ou de bleu de méthylène ou de bleu coton.

Pour identifier l'espèce fongique, trois groupes d'éléments sont observés microscopiquement (objectifs x 10 et x 40) :

- Les filaments mycéliens ;
- Les fructifications;
- Les ornementations.
- ✓ Les filaments mycéliens
- Ils peuvent être de forme et de diamètre variables. Par exemple, les filaments de *Microsporum* ont un diamètre plus grand que celui de *Trichophyton*;
- Ils peuvent être réguliers ou présenter diverses irrégularités (*Trichophyton violaceum*): en raquettes (*Trichophyton mentagrophytes, Microsporum audouinii, Microsporum canis*);
- Ils peuvent se ramifier en angle droit (aspect en croix de Lorraine de *Trichophyton mentagrophytes*) ou encore en arrière (filaments rétrogrades) cas de *Trichophyton soudanense*.

✓ Les fructifications

Ce sont essentiellement les macroconidies et les microconidies.

• Les macroconidies (**figure 9**)

A elles seules, elles permettent le diagnostic et possèdent des formes diverses caractéristiques de l'espèce.

Les macroconidies sont généralement en fuseaux pluri segmentés contenant des logettes (2-10). Elles présentent des parois minces ou épaisses, échinulées ou lisses. Elles sont produites isolement ou en bouquets.

• Les microconidies (**figure 10**)

Elles peuvent être produites en grande ou en petite quantité. Elles sont :

- Piriformes (*Trichophyton rubrum*);
- Rondes (*Trichophyton mentagrophytes*);
- En bâtonnets:
- Regroupées en grappe (Trichophyton mentagrophytes);
- Disposées en acladium (disposition perpendiculaire sur les filaments tout au long de leur trajet et de part et d'autre) : c'est le cas de *Trichophyton rubrum*.

✓ Les ornementations

On rencontre dans les cultures, un certain nombre de structures morphologiques identifiables comme telles, mais non spécifiques (organes nodulaires; mycélium en raquette). Par contre, d'autres structures morphologiques possèdent une grande valeur dans l'identification des genres et espèces.

Parmi celles-ci, on reconnaît:

Les vrilles : ce sont des filaments très fins, enroulés en spires régulières plus ou moins serrées (*Trichophyton mentagrophytes*, *Microsporum persicolor*);

- Des organes pectinés en dent de scie ou filament en « bois de cerf » (*Microsporum audouinii*, *Microsporum rivaleri*) [21, 42];
- Des chlamydospores intercalaires ou terminales pour *Microsporum langeronii*;
- Des chandeliers faviques caractéristiques des *Trichophyton* schoenleinii.

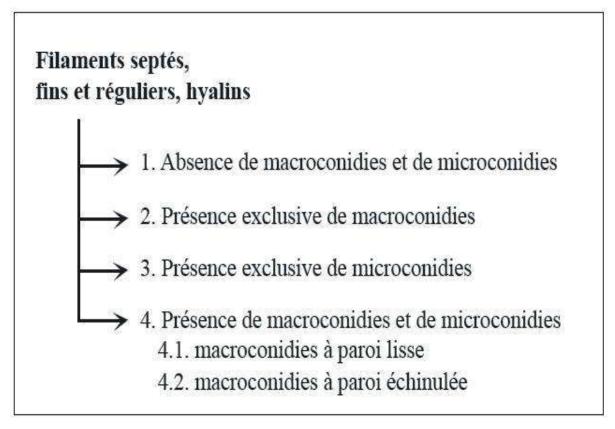


Figure 7: Clé d'identification des dermatophytes [18]

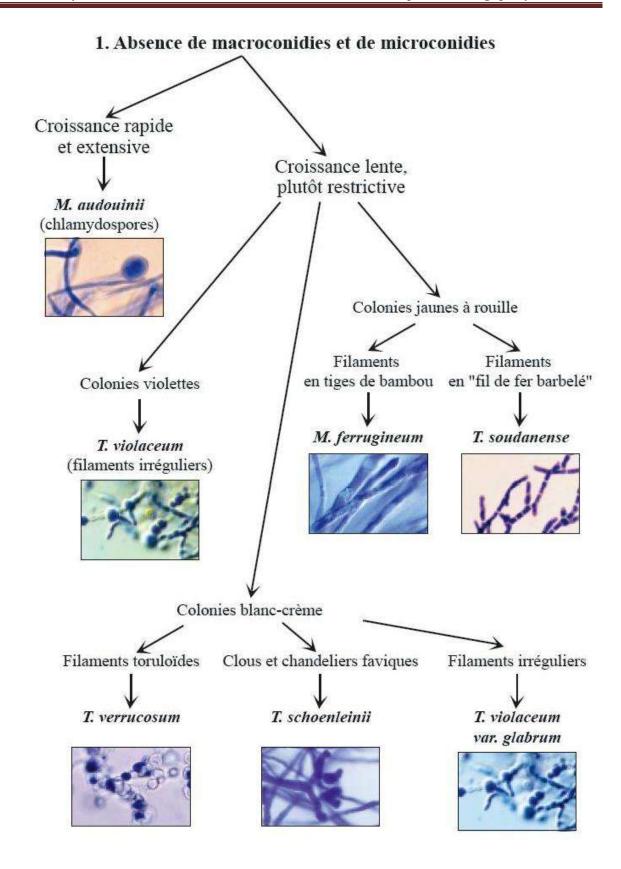
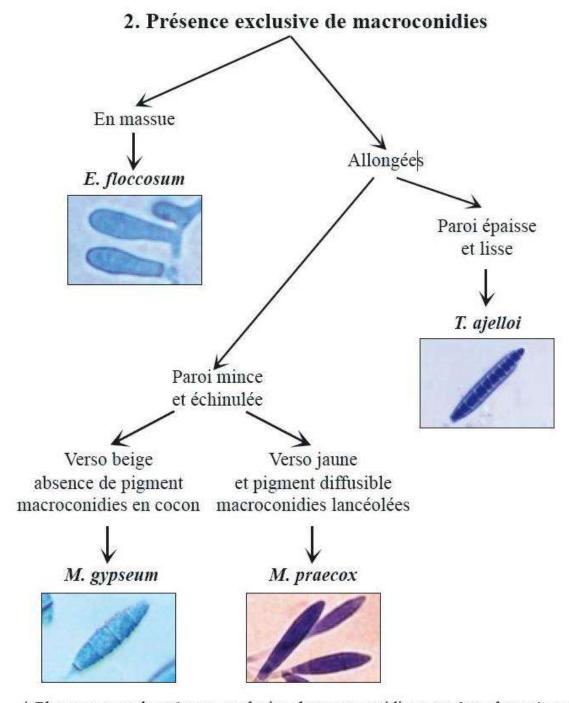
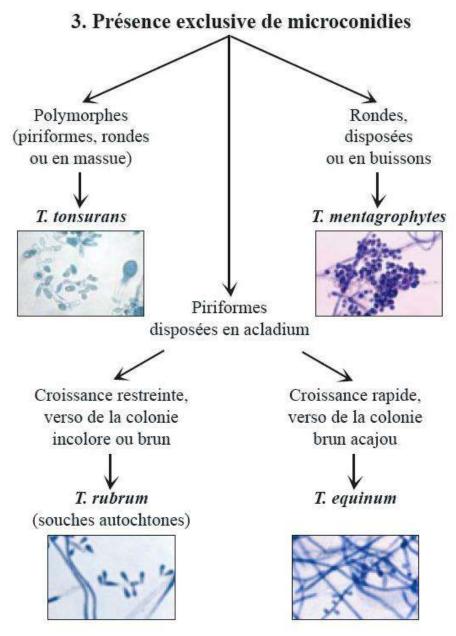


Figure 8: Identification des dermatophytes ne présentant ni macroconidies, ni microconidies [18]



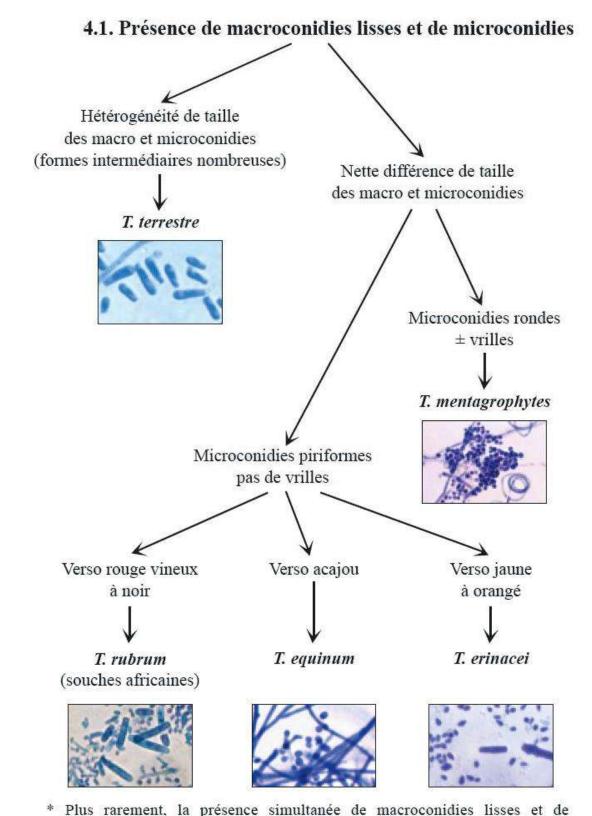
^{*} Plus rarement, la présence exclusive de macroconidies peut être observée pour certaines souches de *M. audouinii* et de *M. canis*.

Figure 9: Identification des dermatophytes ne présentant que des macroconidies [18]



^{*} Plus rarement, la présence exclusive de microconidies peut aussi être observée pour certaines souches de *M. audouinii*, de *M. persicolor*, de *T. erinacei* et de *T. soudanense*.

Figure 10: Identification des dermatophytes ne présentant que des microconidies [18]



microconidies peut être observée pour certaines souches de *T. tonsurans*.

Figure 11: Identification des dermatophytes présentant des macroconidies lisses ainsi que des microconidies [18]

Paroi épaisse Macroconidies Macroconidies en quenouille en cocon M. cookei M. canis Paroi mince Microconidies rondes Microconidies piriformes en bout d'allumette M. persicolor M. gypseum

4.2. Présence de macroconidies échinulées et de microconidies

Figure 12: Identification des dermatophytes présentant des macroconidies échinulées ainsi que des microconidies [18]

^{*} Plus rarement, la présence simultanée de macroconidies échinulées et de microconidies peut être observée pour certaines souches de *M. audouinii*.

IV.4.1.4. Description de quelques espèces de dermatophytes

A titre d'illustration, nous décrirons les aspects culturaux des principaux dermatophytes responsables du pied d'athlète [51].

Trichophyton mentagrophytes

Ce dermatophyte zoophile est cosmopolite.

•Aspect macroscopique

La culture a une croissance rapide comprise entre 7 et 10 jours. Les colonies sont planes, poudreuses à granuleuses voire plâtreuses, avec des rayons courts en périphérie, et avec une couleur blanche à crème au recto, et une couleur jaune, rouge ou brune au verso.



Figure 13: *Trichophyton mentagrophytes* (Photothèque du Département de Parasitologie U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (S.P.B) Abidjan)

•Aspect microscopique

Les filaments mycéliens sont en raquette, avec de nombreuses ramifications à angle droit donnant un aspect en "croix de lorraine". On trouve en plus de très nombreuses microconidies, et des macroconidies qui sont en forme de massue et contiennent en moyenne 5 à 6 logettes. Les vrilles

apparaissent vers le 8^è jour sous forme de spires très serrées : elles forment de véritables "tire-bouchons".

Trichophyton mentagrophytes variété interdigitale

Ce champignon anthropophile est cosmopolite.

Aspect macroscopique

Les colonies sont poudreuses et deviennent rapidement duveteuse au centre. Parfois, quelques plis radiés apparaissent en vieillissant.

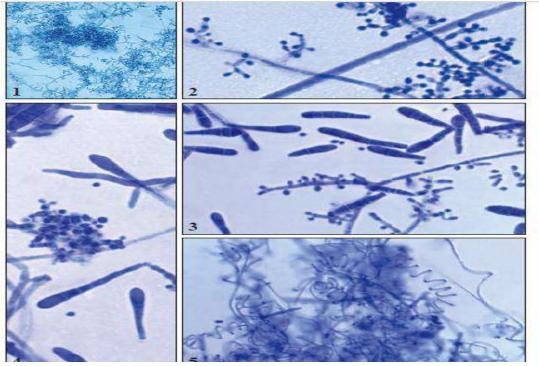
L'envers est incolore ou pigmenté de façon très variable : il peut être brun, jaune ou rouge plus ou moins vif.

Aspect microscopique

Elle est microscopiquement semblable à *Trichophyton mentagrophytes*.

Mais les microconidies et les organes pectinés sont en général absents.

Les vrilles moins constantes.



Sur les filaments mycéliens, naissent des microconidies rondes, très nombreuses (1, objectif 10), disposées en croix de Lorraine (2, objectif 40) ou en buissons (1). Les macroconidies moins nombreuses sont en forme de massue et présentent une paroi lisse et mince (3 et 4, objectif 40). On observe fréquemment des vrilles (5, objectif 40)

Figure 14: Trichophyton mentagrophytes [18]

Trichophyton rubrum

Ce champignon strictement anthropophile est cosmopolite.

Aspect macroscopique

Ce champignon a une croissance rapide. Dès le 5^è jour, une petite colonie glabre blanc crème apparaît. Sur cette colonie, apparaissent des filaments collés, dressés perpendiculairement formant des mèches.

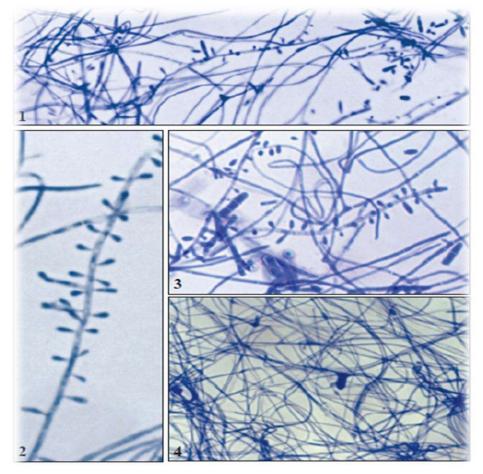
La colonie devient duveteuse avec un dôme central. Le recto peut être blanc tandis que le revers peut être coloré en rouge-brun à violet.



Figure 15: *Trichophyton rubrum* (Photothèque du Département de Parasitologie U.F.R. des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (S.P.B) Abidjan)

Aspect microscopique

Les filaments sont fins, en raquettes, avec parfois quelques excroissances triangulaires. De microconidies plus ou moins nombreuses sont piriformes et disposées en acladium. Les macroconidies sont quelque fois absentes. Mais lorsqu'elles sont présentes elles sont lisses, très longues, étroites, à extrémités arrondies d'aspect <<en saucisse >>.



Des filaments mycéliens, naissent des microconidies piriformes, habituellement peu nombreuses et disposées en acladium (1, objectif 40 et 2, objectif 100). Les macroconides, en formes de saucisse, sont plus rares (3, objectif 100). Par contre, il existe souvent des excroissances triangulaires (4, objectif 40).

Figure 16: Trichophyton rubrum [18]

Trichophyton violaceum

Aspect macroscopique

Avec une croissance lente en 2 à 4 semaines, cette colonie est peu extensive. Elle est glabre, circuse, plane et devient plissée ou cérébriforme avec le temps. Elle a une couleur allant de violet-clair à foncé au recto et au verso.

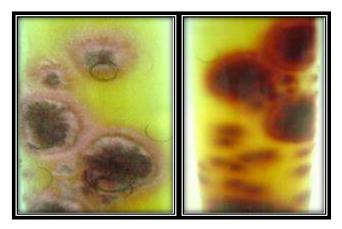


Figure 17: *Trichophyton violaceum* (Photothèque du Département de Parasitologie U.F.R. SPB Abidjan)

•Aspect microscopique

Il est particulièrement pauvre :

Les filaments sont irréguliers avec des chlamydospores ou des arthrospores intercalaires.

Les microconidies sont généralement absentes. Pas de macroconidies.

Microsporum langeronii

Aspect macroscopique

C'est une colonie duveteuse, plane, à duvet ras. Elle a une couleur beigerosé à grisâtre au recto, et chamois au verso. Sa croissance se fait entre 5 à 8 jours.

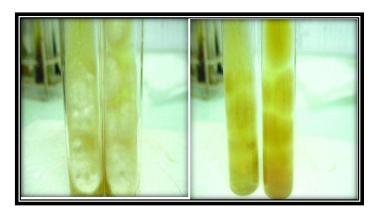


Figure 18: *Microsporum langeronii* (Photothèque du Département de Parasitologie U.F.R. SPB Abidjan)

Aspect microscopique

Les filaments sont épais et en raquette. Cette variété possède de très grosses chlamydospores terminales en "citron". Les microconidies sont souvent absentes. Les macroconidies sont aussi absentes ou rares.

IV.4.2. Identification des levures [45]

IV.4.2.1. Critères d'identification

L'identification des levures se fait à partir de leurs caractères morphologiques et de leurs caractères physiologiques.

a. Caractères morphologiques

Caractéristiques de la reproduction végétative (asexuée) et sexuée.

Ces critères sont très importants pour la détermination du genre.

Il s'agit:

- des caractères macroscopiques des colonies sur milieu gélosé : lisse, muqueux, rugueux, membraneux ;
- de la forme des levures (sphérique, ovoïde, cylindrique) ;
- de leur bourgeonnement;

- de leurs formes filamenteuses (pseudo mycélium, mycélium), des blastospores, des chlamydospores ;
- et de la formation d'asques et d'ascospores (nombre, forme, dimension).

b. Caractères physiologiques

Ce sont les critères importants pour la détermination des espèces :

- utilisation du carbone (Auxanogramme) sur milieu synthétique sans carbone ;
- fermentation des sucres (zymogramme);
- température de croissance minimale ou maximale : les levures pathogènes poussent obligatoirement à 37°C ;
- production d'acide, d'amidon extracellulaire, lipase, uréase ;
- sensibilité à la cycloheximide ou actidione ;
- réduction du chlorure de triphényl tétrazolium.

IV.4.2.2. Identification proprement dite des Candida

a. Caractères macroscopiques

Les colonies sont blanchâtres, d'aspect crémeux. Elles présentent parfois une surface cireuse.

b. Caractères microscopiques

L'examen microscopique d'un fragment de colonie donne des levures de 2 à 4 µm à bourgeonnement multiple, de forme globuleuse, cylindrique ou allongée, formant ou non un pseudo-mycélium ou un vrai mycélium. A ce stade, l'identification n'est pas possible.

- Méthodes particulières d'identification de Candida albicans

•filamentation dans le sérum ou blastèse

C'est un procédé rapide d'identification de *Candida albicans*. Il est basé sur la rapide germination des levures et la formation des filaments dans le sérum humain ou animal à 37°C. *Candida dubliniensis* filamente aussi.

•Production de chlamydospores

Les colonies obtenues sur Sabouraud sont repiquées sur un milieu PCB (pomme de terre, carotte, bile) ou RAT (riz, agar, tween 80). L'incubation se fait à 27°C pendant 24 à 48 heures. L'observation au microscope d'un fragment de cette colonie permet d'observer les chlamydospores de *Candida albicans* qui se présentent sous forme de spores terminales ou latérales, rondes ou ovales de 6 à 12 µm de diamètre. La paroi des chlamydospores est épaisse.

c. Caractères physiologiques

Ces caractères permetent d'identifier les autres espèces de levures. On a:

- la sensibilité à la cycloheximide ou actidione (milieu de Sabouraud + 0,5 g pour 1000 d'actidione) ;
- la réduction du chlorure de triphényl tétrazolium (milieu de Sabouraud + 0,1 g pour 1000 de tétrazolium) ;
- l'assimilation des sucres ou Auxanogrammes :

Une colonie obtenue sur Sabouraud est délayée dans 1 ml d'eau distillée. 130 µl de cette solution est introduite dans du C-MEDIUM.

Ce mélange est utilisé pour le remplissage des puits API. L'incubation se fait à 27°C suivie des observations après 24 heures, 48 heures et 72 heures. L'identification se fait à l'aide du catalogue API.

- la fermentation des sucres ou zymogramme.

IV.2.3. Description de quelques espèces de levures [51]

Candida albicans

Aspect macroscopique

C'est une colonie blanche, crémeuse et lisse. Certaines souches sont plus rugueuses. Après quelques jours de culture, on observe des filaments qui s'enfoncent dans la gélose.

•Aspect microscopique

On note la présence de levures ovoïdes à bourgeonnement multilatéral. Après 8 à 15 jours, il y a : présence de pseudo-filamentation et de vraies filamentation.

Candida glabrata

Aspect macroscopique

C'est une colonie blanche, crémeuse, brillante, plane et lisse.

•Aspect microscopique

On observe des levures rondes à ovoïdes de très petite taille.

Candida parapsilosis

•Aspect macroscopique

C'est une colonie blanche, crémeuse, brillante, plane et lisse.

•Aspect microscopique

On observe des levures ovoïdes.

Candida tropicalis

Aspect macroscopique

C'est une colonie blanche, crémeuse, lisse ou plissée.

•Aspect microscopique

On observe des levures ovoïdes ou globuleuses de taille variable.

V. TRAITEMENT

Le traitement du pied d'athlète dépend généralement de l'espèce fongique en cause. Il peut être local, et dans certains cas particuliers, général et/ou mixte.

V.1. Le but du traitement

Le but du traitement antimycosique est de stériliser le foyer infectieux et d'éviter les récidives qui sont fréquentes.

V.2. Les moyens utilisés

Les moyens sont prophylactiques et curatifs.

V.2.1. Les moyens prophylactiques

Ce sont:

- le séchage soigneux des pieds et des espaces inter-orteils après la toilette ;
- le port des chaussettes en coton qui absorbent la transpiration et le changement fréquent de ces chaussettes ; il faut les faire bouillir pour faciliter la destruction des champignons ;
- l'utilisation strictement personnelle de la serviette de toilette ;
- la réduction du contact pieds nus avec certaines surfaces (sol, piscines, salles de gymnastique, douches communes) susceptibles d'héberger des champignons pathogènes ;
- le respect de la durée du traitement antimycosique. Le traitement d'une mycose doit, en effet, être poursuivi jusqu'à la négativation de l'examen mycologique ;
- le traitement systématique de tout membre d'une collectivité (armée, école) présentant un pied d'athlète afin d'éviter les contaminations indirectes et interhumaines.

V.2.2. Les moyens curatifs

Les médicaments utilisés dans le traitement des mycoses sont les antifongiques. Ce sont des produits utilisés par voie orale, parentérale (antifongiques systématiques) ou par voie cutanée (antifongiques topiques). Ils agissent dans les formes cutanéo-muqueuses mais aussi septicémiques et viscérales profondes.

Nous parlerons, dans le cadre de notre travail, surtout des antifongiques utilisés dans le traitement des mycoses de la peau [22].

V.2.2.1. Antibiotiques antifongiques [12, 51, 57]

* NYSTATINE (Mycostatine)

Extraite de *Streptomyces albidus*, la nystatine est présente dans de nombreuses spécialités et peut être administrée par voie orale ou par voie locale. Elle est indiquée dans le traitement des lévuroses profondes et superficielles.

* AMPHOTERICINE B (Fungizone®)

C'est un antibiotique polyène produit par *Streptomyces nodosus*. Il peut être administré par voies parentérale, orale ou locale.

Il est indiqué dans le traitement des lévuroses superficielles et profondes.

* GRISEOFULVINE (Griséfuline®, Fulcine®)

Elle a été extraite de *Penicillium grisefulvum* en 1939 mais n'a été introduite en médecine humaine et vétérinaire qu'à partir de 1959 à la suite des expériences de Gentles. Elle est présente dans de nombreuses spécialités, et existe sous forme de comprimé et de pommade dans le traitement des dermatophyties.

V.2.2.2. Antifongiques imidazolés [18, 29, 59, 64]

Ces antifongiques imidazolés sont :

miconazole (Daktarin®) gel ou lotion; isoconazole (Fazol®) crème;

éconazole (Pevaryl®) crème, lotion ou poudre ; tioconazole (Trosyd®) crème

V.2.2.3. Autres antifongiques

Les dérivés minéraux et organo-minéraux :

- •alcool iodé;
- •solution aqueuse de sulfate de lauryl et de sodium (Mercryl laurylé®);
- •acide benzoïque + acide salicylique (onguent de Whitefield®).

Les ammoniums quaternaires (Fongeryl®)

Les dérivés soufrés :

- disulfure de sélénium (Selsun ®);
- tolnaftate (Sporiline ®).

Les allylamines

- Terbinafine (Lamisil ®).

Elle est fongicide pour les dermatophytes et fongistatique à l'égard de *Candida albicans*, ceci à la dose thérapeutique. Elle est présentée sous forme de comprimé et sous forme de crème, et a surtout l'avantage de raccourcir la durée du traitement antimycosique.

V.3. La conduite pratique du traitement [64]

Le traitement, qui dépend de l'espèce fongique en cause, sera toujours précédé d'un examen mycologique qui confirmera ou non le diagnostic clinique. Le traitement local reste primordial. Cependant, les anciennes thérapeutiques (alcools iodés, colorants, onguent de Withfield) ont vu leurs indications se tarir, et sont remplacées par les multiples formes galéniques de dérivés imidazolés.

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

Les dérivés imidazolés sous forme de spray poudre sont utilisés matin et soir, pendant 3 à 4 semaines dans le cas des dermatophytoses des pieds, et pendant 2 à 3 semaines dans le cas des candidoses des pieds [42].

D'autres antimycosiques, les polyènes (Nystatine, Amphotéricine B) gardent les indications limitées dans les candidoses et dans la cryptococcose.

La terbinafine crème, à raison d'une application par jour pendant 1 à 2 semaines, donne des résultats satisfaisants.

En traitement local, il faut donner la préférence à des topiques non gras pour éviter la macération.

Le traitement systémique s'impose en cas d'évolution prolongée, d'extension inhabituelle et de foyers multiples :

- griséofulvine 500 mg à 1g/jour en 2 prises pendant 4 à 8 semaines, ceci au cours des repas gras;
- Terbinafine : 200 mg/jour pendant 2 semaines.

En cas de dermatophytie plantaire associée, le traitement devra être prolongé et éventuellement associé à un kératolytique.

Ces traitements médicamenteux doivent toujours s'accompagner de mesures prophylactiques :

- il faudra, en outre, conseiller de bien sécher les pieds après la toilette, de laver les chaussettes avec un désinfectant ou de les faire bouillir et d'éviter de marcher pieds nus dans les milieux publics humides (vestiaires, piscines);
- après la guérison, les mesures d'hygiène restent indispensables pour éviter les rechutes ;
- si le champignon est anthropophile, il faut rechercher la source de contamination et d'éventuels foyers. S'il s'agit d'un champignon zoophile, il faudra trouver l'animal en cause et le faire soigner. Le plus souvent, un topique azolé appliqué 3 à 4 semaines suffit ;

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)



DEUXIEME PARTIE: ETUDE EXPERIMENTALE

I. MATERIELS ET METHODES

I.1. Cadre d'étude

I.1.1. Zone d'étude

La zone d'étude est Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire.

Située sur le cordon littoral, Abidjan possède un climat tropical humide de type attiéen, caractérisé par une pluviométrie à 4 saisons : une grande et une petite saison pluvieuse centrée respectivement sur les mois de Juin et Octobre, entrecoupée de 2 saisons sèches.

De par son site en bordure de mer, Abidjan bénéficie d'une ventilation permanente qui atténue la chaleur. Les données pluviométriques recueillies auprès de la station météorologique de la zone côtière d'Abidjan – aéroport : SODEXAM (Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique) révèlent que la zone côtière reçoit d'importantes précipitations sur plus de la moitié de l'année. La moyenne des précipitations mensuelles était de 166,66 mm de hauteur en 2016.

Le taux d'humidité relative varie de 80 à 90%. Les températures varient de 22°C à 33°C. En 2016, la moyenne annuelle de température était de 27°C.

Abidjan est divisée en 10 communes dont la commune de Cocody où se sont déroulés les travaux [6].

I.1.2. Sites d'étude

Notre étude a eu pour sites :

- l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques où s'est déroulé le recrutement des étudiants en pharmacie. Au sein de cette UFR se trouve le laboratoire de parasitologie-mycologie de l'UFR-SPB qui a servi de cadre pour la réalisation des examens mycologiques ;

- le laboratoire du CeDReS d'Abidjan-Treichville a servi de cadre pour le contrôle des espèces qui sont inhabituellement retrouvées. La mise en culture et l'identification ont été répétées pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas de contaminants.

I.1.2.1. L'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Côte d'Ivoire

L'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Côte d'Ivoire, située à l'Université Félix Houphouët Boigny dans la commune de Cocody, a vu le jour en 1977. Elle a pour mission de former les pharmaciens ivoiriens mais aussi ceux de la sous-région.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le nombre d'étudiants est estimé à plus de 500 répartis comme suit :

- ➤ Licence 2 : 76;
- ➤ Licence 3:133;
- ➤ Master 1 : 120 ;
- ➤ Master 2:76;
- > plus de 100 étudiants en instance de thèse.

I.1.2.2. Le laboratoire de parasitologie-mycologie de l'UFR-SPB

Ce laboratoire sert de cadre de formation pratique des étudiants en pharmacie. Plusieurs examens sont pratiqués (examen parasitologique des selles, du sang, de liquides divers, examen mycologique...).

I.1.2.3. Le laboratoire du CeDReS d'Abidjan-Treichville

Le laboratoire du CeDReS est situé dans la commune de Treichville précisément au sein du CHU (Centre Hospitalier Universitaire).

Toutes les unités biologiques existent dans ce laboratoire :

- Hématologie;
- Biochimie;
- Parasitologie;
- Immunologie;
- Bactériologie-mycobactériologie;
- Biologie moléculaire.

I.2. Type et durée de l'étude

Il s'agit d'une étude transversale dont l'échantillon est constitué uniquement des étudiants issus de l'UFR-SPB.

Notre étude s'est déroulée du 5 juin au 16 septembre 2017, soit une période de trois mois.

II.3. Population à étudier

I.3.1. Le mode de recrutement

Tous les étudiants disponibles et volontaires selon leur niveau d'étude sont choisis.

I.3.2. Critère d'inclusion

Sont retenus pour notre étude, les étudiants inscrits en pharmacie, qui présentent ou non une lésion évocatrice de pieds d'athlète.

I.3.3. Critères de non inclusion

Ne sont pas inclus:

- les personnes non inscrites à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques ;
- les étudiants en instance de thèse (ils ne sont plus physiquement sur la Faculté).

I.4. Fiche d'enquête

Avant d'effectuer les prélèvements, nous avons recueilli des informations auprès des étudiants en pharmacie à travers le remplissage d'une fiche d'enquête.

Cette fiche d'enquête précisait l'identité du sujet, son niveau d'hygiène par la détermination de la fréquence de lavage des chaussettes, ses antécédents pathologiques, le siège de ses lésions, et une partie consacrée à l'étude clinique et paraclinique des lésions.

Les sujets qui ne présentaient pas de lésions étaient exemptés de prélèvement mais avaient rempli néanmoins en partie la fiche d'enquête.

I.5. Techniques d'étude de laboratoire

I.5.1. Le prélèvement

Le prélèvement a été effectué par grattage dans les conditions d'asepsie rigoureuse (nettoyage à l'éther), dans la salle des travaux pratiques de parasitologie-mycologie de l'UFR-SPB.

I.5.1.1. Le matériel à utiliser

Pour l'étude, nous avons utilisé comme matériel :

- des boîtes de pétri en plastique ;
- des lames de bistouri ;

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

- deux manches de lames de bistouri ;
- deux pinces;
- du coton:
- de l'éther;
- des gants.

I.1.2. La pratique du prélèvement

Le prélèvement a été effectué dans la salle des travaux pratiques de parasitologie-mycologie de l'UFR-SPB. Avant chaque prélèvement, la lésion est nettoyée à l'éther et à l'aide d'une lame de Bistouri, les squames sont obtenues par grattage, de la périphérie des lésions cutanées situées généralement au niveau des espaces interdigitaux plantaires, du dos et de la plante des pieds.

Les squames obtenues ont été recueillis dans des boîtes de Pétri stériles. Ces boîtes ont été numérotées pour les examens directs et les cultures.

I.5.2. L'examen direct

La potasse a été utilisée comme seul éclaircissant des différents prélèvements. Les squames sont déposées sur une lame porte-objet, à l'aide d'une anse de platine stérilisée à la flamme.

On ajoute 1 à 2 gouttes de potasse à 30%, et on recouvre le prélèvement d'une lamelle. Un léger chauffage de la lame au bec Bunsen assure une dissociation du prélèvement et permet de bien distinguer les éléments fongiques. La lecture au microscope est effectuée après 15 minutes.

I.5.3. Les milieux de culture

Deux milieux d'ensemencement ont été utilisés pour la mise en culture de nos prélèvements :

*Le milieu Sabouraud + chloramphénicol (SC) :

Formule en gramme par litre :

- Glucose		.20 g	
- Agar		2 g	
- Peptone		10 g	
- Chloramph	nénicol	05 g	
- Eau distille	ée	1000 g	
*Le milieu s	sabouraud + chloramph	enicol + ac	etidione (SAC)
Formule en	gramme par litre :		
- Glucose		20 g	
- Agar		2 g	
- Peptone		10 g	
- Chloramph	nénicol	05 g	
- Actidione		05 g	
- Eau distille	ée	1000 g	

Ces milieux ont été préparés et coulés dans les tubes.

I.5.4. L'ensemencement et la culture

Pour chaque prélèvement, un ensemencement au voisinage d'un bec Bunsen d'un tube de chacun des deux milieux, a été effectué à raison de 2 à 3 points d'ensemencement, selon la pente de chaque tube puis placé à l'étuve à 27°C. Avant l'ensemencement, les tubes ont été numérotés, datés. Ces tubes ont été retirés de l'étuve tous les deux jours et observés, afin d'apprécier le temps de pousse des champignons, et l'aspect macroscopique des cultures. Lorsque l'aspect macroscopique de la culture évoque des levures, un repiquage est systématiquement fait sur les deux milieux, et l'incubation se fait cette fois-ci à 37°C. La lecture microscopique des cultures s'effectue 24 à 48 heures après le début de la pousse pour les levures et en moyenne deux semaines pour les dermatophytes.

I.5.5. L'identification

I.5.5.1. L'identification des dermatophytes

*de l'aspect microscopique des colonies :

Un fragment de colonie est prélevé à l'anse de platine, puis dissocié à l'aide de deux aiguilles dans une goutte de bleu de méthylène. La préparation obtenue est observée au microscope entre lame et lamelle. Elle a été faite à partir :

*du temps de pousse qui varie d'une espèce à une autre et pour une même espèce peut varier d'une souche à une autre ;

*de l'aspect macroscopique des cultures :

A ce niveau, on a noté la présence ou non de pigment et l'aspect des colonies.

L'étude de la morphologie microscopique consistait à :

- observer la morphologie des filaments ;
- rechercher et à noter les caractères de fructification (macroconidies, microconidies, chlamydospores);
- rechercher d'éventuelles ornementations (vrilles, organes pectinés, organes nodulaires).

Dans certains cas, la morphologie microscopique ne montrait pas suffisamment d'éléments caractéristiques pour l'identification.

I.5.5.2. L'identification des levures

Nous avons tenu compte de deux éléments pour l'identification des levures :

- l'aspect macroscopique des colonies ;
- l'aspect microscopique.

I.6. Analyse des données

Le traitement des données a été fait par les logiciels Microsoft Word 2010, les logiciels SPSS v20.0 et Excel 2010.

Les graphiques (camembert, histogramme, diagramme en barres ...) ont permis une représentation descriptive de nos données.

L'analyse statistique de nos résultats a été possible grâce aux tests de FISHER et du Khi-deux ; la condition de validité du test du Khi-deux est que les effectifs attendus doivent être au moins égal à 5. Si inférieur, alors le Khi-deux n'est pas valable. Dans ce cas, un autre test statistique doit être utilisé. Dans notre étude, nous avons utilisé le test de Fisher qui, lui, convient dans ces conditions [28] : La probabilité p-value du test statistique utilisé:

- p<0.05 => différence observée est statistiquement significative ;
- $p \ge 0.05 =$ différence observée est non statistiquement significative.

RESULTATS

II. RESULTATS

De juin 2017 à septembre 2017, nous avons recruté pour notre étude 376 étudiants en pharmacie.

Tableau I: Taille de l'échantillon

	Participants/Effectif	Pourcentage (%)
Licence 2	67/76	88,2%
Licence 3	111/120	92,3%
Master 1	130/133	97,7%
Master 2	68/76	89,5%
TAUX GLOBAL	376/405	91 ,9%

Un taux global de 91,9% de participation a été enregistré.

II.1. Caractéristiques de l'échantillon étudié

L'échantillon est constitué de sexe masculin et féminin, âgés de 18 à 49 ans avec une moyenne d'âge de 24,7 ans et un écart type de 3,14.

II.1.1. Répartition de la population d'étude en fonction du sexe

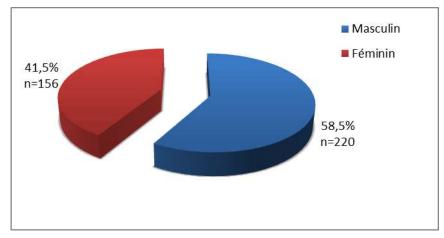


Figure 19: Répartition de la population d'étude selon le sexe

Notre population d'étude est à prédominance masculine (58,5%).

II.1.2. Répartition de la population d'étude en fonction du niveau d'étude

Tableau II: Répartition de la population selon le niveau d'étude

	Effectif	Pourcentage (%)
Licence 2	67	17,8
Licence 3	111	29,5
Master 1	130	34,6
Master 2	68	18,1
Total	376	100,0

II.2. Résultats cliniques

Cette étude effectuée sur 376 étudiants en pharmacie, a révélé cliniquement le pied d'athlète chez 40 étudiants, soit un taux de 10,6%.

Les 336 autres étudiants ne présentant aucune lésion évoquant un pied d'athlète, n'ont pas été prélevés.

II.2.1. Siège des lésions

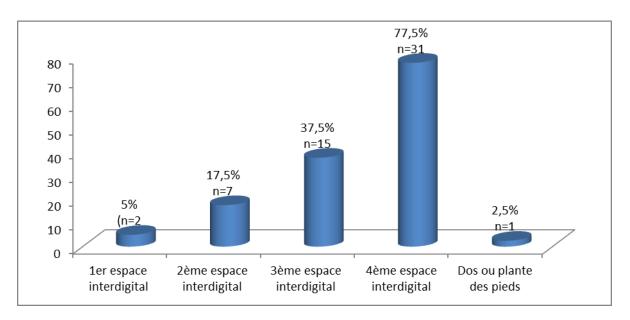


Figure 20: Fréquence des lésions au niveau des différents espaces interdigitaux

Les lésions siégeant au niveau du quatrième espace interdigital sont fréquentes (77,5%). Nous avons également observé des lésions siégeant simultanément au niveau de plusieurs espaces interdigitaux.

II.2.2. Les signes cliniques

Les principaux symptômes observés chez nos malades sont énumérés dans la figure ci-dessous.

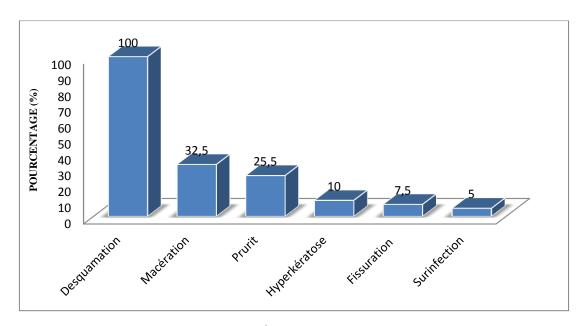


Figure 21: Fréquence des signes cliniques

Les signes cliniques étaient dominés par les desquamations, ce qui explique le prélèvement de squames chez tous les étudiants présentant les signes cliniques.

Ces signes cliniques étaient fréquemment associés chez un même malade.

II.3. Résultats mycologiques

Nous avons considéré comme positifs, les prélèvements présentant un examen direct positif et / ou une culture positive.

II.3.1.Prévalence globale du pied d'athlète

Parmi les 376 sujets qui constituaient notre échantillon, les examens mycologiques ont confirmé le pied d'athlète chez 27 étudiants, soit un taux de prévalence globale de 7,2% à la faculté de pharmacie.

Les résultats de l'examen mycologique sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau III: Distribution des cas selon les résultats de l'examen direct et celui de la culture

		Culture		
		Négative	Positive	Total
Examen direct	Négatifs Positifs	6 (15%) 7 (17,5%)	3 (7,5%) 24 (60%)	9 (22,5%) 31 (77,5%)
	Total	13 (32,5%)	27 (67,5%)	40

Sur 40 prélèvements, 27 ont un examen mycologique positif (7,2%) mais 31 ont un examen direct positif (8,2%). Il y a donc 4 discordances.

Dans 3 cas, la culture était positive et l'examen direct était négatif.

A l'opposé dans 7 cas, l'examen direct était positif mais non confirmé par les résultats des cultures.

La prévalence globale des pieds d'athlète à la faculté de pharmacie est alors de 7,2%.

II.3.2. Les résultats selon le sexe

Le tableau ci-dessous présente la prévalence selon le sexe.

Tableau IV: Prévalence selon le sexe

Sexe	Examinés	Infestés	Prévalence (%)
Masculin	220	24	10,9
Féminin	156	3	1,9
Total	376	27	7,2

Les sujets de sexe masculin sont plus touchés par rapport aux sujets de sexe féminin (10,9%).

II.3.3. Les résultats selon le niveau d'étude

Le tableau ci-dessous présente la prévalence selon le niveau d'étude.

Tableau V: Prévalence selon le niveau d'étude

	Examinés	Infestés	Prévalence (%)
Licence 2	67	7	10,5
Licence 3	111	12	10,8
Master 1	130	4	3,1
Master 2	68	4	5,9
Total	376	27	7,2

Les étudiants en licence 2 (10,5%) et en licence 3 (10,8%) ont des taux plus élevés.

II.3.4. Répartition des souches isolées

Nous avons isolé 27 souches à partir de 27 cultures positives.

II.3.4.1. Selon le type de champignon

Le tableau ci-dessous présente la prévalence selon le type de champignon.

Tableau VI: Prévalence selon le type de champignon

Type de champignon	Effectif	Pourcentage (%)
Levures	10	37,1
Dermatophytes	3	11,1
Moisissures	14	51,8
Total	27	100

Le spectre des champignons est dominé par les moisissures (51,8%) suivies par les levures (37,1%).

II.3.4.2. Selon l'espèce fongique

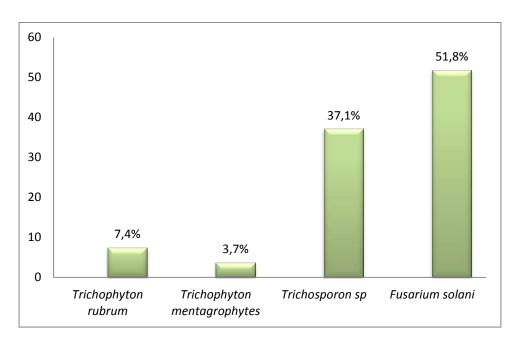


Figure 22: Fréquence des souches isolées selon l'espèce fongique

L'espèce dominante est *Fusarium solani* qui représente 51,8% des espèces isolées.

Pour ces deux espèces inhabituellement retrouvées, la mise en culture et l'identification ont été répétées. Ces différents tests ont confirmé qu'il ne s'agissait pas de contaminants.

II.4. Influence des conditions d'hygiène et des antécédents cliniques

II.4.1. Pied d'athlète et hygiène

Le tableau ci-dessous présente la prévalence globale du pied d'athlète en fonction de la fréquence de lavage des chaussettes.

Tableau VII: Prévalence globale du pied d'athlète en fonction de la fréquence de lavage des chaussettes

	Examinés	Infestés	Prévalence (%)
Jamais lavée	3	2	66,7
1-2 fois/mois	64	12	18,8
4-8 fois/mois	63	5	7,9
Pas de chaussette	182	7	3,8
Quotidien	64	1	1,6
Total	376	27	7,2

P=0.33

La différence n'est pas statistiquement significative. La survenue du pied d'athlète n'est pas liée à la fréquence de lavage des chaussettes.

II.4.2. Pied d'athlète et contact avec les animaux

Le tableau ci-dessous présente la prévalence globale du pied d'athlète en fonction des contacts avec les animaux.

Tableau VIII: Prévalence globale du pied d'athlète en fonction des contacts avec les animaux

Contact avec les	Examinés	Infestés	Prévalence (%)
animaux			
Oui	111	7	6,3
Non	265	20	7,5
Total	376	27	7,2

P=0.67

La différence n'est pas statistiquement significative. La survenue du pied d'athlète n'est donc pas liée au contact avec les animaux.

II.4.3. Pied d'athlète et autres dermatoses

Les autres dermatoses comprennent scabiose, furoncle, onyxix, peri onyxis...

Tableau IX: Prévalence globale du pied d'athlète en fonction d'autres dermatoses

Autres	Examinés	Infestés	Prévalence (%)
dermatoses			
Oui	52	5	9,6
Non	324	22	6,8
Total	376	27	7,2

P=0.46

La différence n'est pas statistiquement significative. La survenue du pied d'athlète n'est pas liée aux autres dermatoses (scabiose, furoncle, onyxix...).

II.4.4. Pied d'athlète et marche pied nu

Tableau X: Prévalence globale du pied d'athlète et la marche pied nu

Marche pied nu	Examinés	Infestés	Prévalence (%)
Oui	59	7	11,86
Non	317	20	6,31
Total	376	27	7,18

p=0,12

La différence n'est pas statistiquement significative. La survenue du pied d'athlète n'est pas liée à la marche pied nu.

DISCUSSION

III. DISCUSSION

III.1. Caractéristiques de l'échantillon étudié

III.1.1. L'âge

Dans notre étude, l'âge minimal était de 18 ans et l'âge maximal de 49 ans.

Il s'agit donc de sujets jeunes avec une moyenne d'âge de 24,7 ans. Cette valeur moyenne s'accorde avec celle rapportée par **KIKI-BARRO** et coll. [50] en 2017 qui est de 24 ans.

Cependant, des valeurs moyennes différentes de la nôtre ont été rapportées par **COHEN et coll.** [27] en 2005 et **DIONGUE et coll.** [36] en 2016. Ces valeurs sont respectivement 19 ans et 43 ans.

III.1.2. Le sexe

Notre échantillon se compose de 376 sujets, dont 220 (58,5%) de sexe masculin et 156 (41,5%) de sexe féminin comme l'étude de **DIONGUE et coll.** [36] en 2016 et **NEJI et coll.** [67] en 2009. A la différence de **KIKI-BARRO** et coll. [50] où l'échantillon était constitué uniquement de gendarmes de sexe masculin.

III.2. Résultats cliniques

Dans notre étude, le pied d'athlète a été diagnostiqué cliniquement chez 40 étudiants, soit une prévalence clinique de **10,6%**.

BALCI et coll. [15] ont rapporté dans une étude en 2014 en Turquie une prévalence inférieure à la nôtre qui est 0,5%.

Des résultats supérieurs aux nôtres ont été rapportés par **DJERIDANE et coll.** [35] en 2010 et **KIKI-BARRO et coll.** [50] en 2017 respectivement de **22,6%** à l'Hôpital Central de l'Armée à Alger et **89,1%** à l'école de gendarmerie nationale à Abidjan. Ce taux supérieur au nôtre pourrait s'expliquer par le port

prolongé de chaussures fermées (rangers) et l'utilisation des douches communes en milieu militaire.

III.2.1. Le Siège des lésions

Les lésions siégeaient le plus souvent aux 3^{ème} et 4^{ème} espaces interdigitaux, parfois dans le 2^{ème} espace et plus rarement dans le 1^{er} espace et sur le dos et la plante des pieds. Ces résultats s'accordent avec ceux de plusieurs auteurs qui ont montré que les 3^{ème} et 4^{ème} espaces interdigitaux sont préférentiellement les plus touchés [36, 50, 66, 69, 72].

Dans notre étude, plusieurs espaces étaient atteints simultanément.

III.2.2. La Symptomatologie

La desquamation a été observée chez tous les sujets présentant des lésions, ce qui nous a amené à prélever les squames pour les examens mycologiques.

La macération a été le 2^{ème} signe le plus fréquemment rencontré (32,5%), suivie du prurit (25,5%). L'hyperkératose était de 10%, et la fissuration était de 7,5%. **KIKI-BARRO et coll.** [50] ont rapporté une fréquence de 82,5% pour la macération, 59,1% pour le prurit, 10,6% pour la fissuration, et 8,9% pour l'hyperkératose. **MANGOUA** [60] a trouvé une fréquence de 51% pour la macération, 35,4% pour le prurit, 15,5% pour la fissuration et 8,8% pour l'hyperkératose.

Cette différence de fréquence de symptômes pourrait être liée aux agents étiologiques, à l'hygiène individuelle des sujets et aux effectifs.

III.3. Résultats mycologiques

III.3.1. Prévalence globale du pied d'athlète

Dans notre étude, la prévalence globale du pied d'athlète à la faculté de pharmacie est estimée à 7,2%.

Des prévalences inferieures à la nôtre ont été rapportées par KALU et coll. [48], KOMBA et MGONDA [52] et DIONGUE et coll. [36] respectivement, 5,5% en 2015 dans une étude faite sur la prévalence sur les dermatoses dans les écoles primaires au sud-ouest du Nigeria, 2,6% en 2010 dans une étude sur les pieds d'athlètes l'école primaire de Dar-es-Salam en Tanzanie et 5,6% en 2016 dans une étude sur les intertrigos inter-orteil à Dakar. Par comparaison à la prévalence qui est ressortie de notre étude, nous pouvons dire que ces dermatophytoses sont en régression dans ces zones.

En Côte d'Ivoire, l'étude menée en 2017 par **KIKI-BARRO et coll.** [50] à l'école de gendarmerie a rapporté un taux de 76,9%. **COHEN et coll.** [27] en 2005 chez les soldats Israéliens ont rapporté un taux de 27,3%. Ces prévalences supérieures à la nôtre pourraient s'expliquer par la vie en collectivité, la profession de la population d'étude et surtout le port prolongé des bottes, qui sont des facteurs favorisant la survenue du pied d'athlète. Cette conclusion est en accord avec certains auteurs [16, 40, 43, 66].

III.3.2. Résultats de l'examen direct et de la culture

Dans notre étude effectuée chez 376 étudiants, le pied d'athlète a été diagnostiqué cliniquement chez 40 sujets.

L'examen au laboratoire des prélèvements a permis de distinguer 4 groupes de patients

Groupe I:Examen direct et culture positifs (n=24)

Groupe II : Examen direct positif et culture négative (n=7)

Ceci serait probablement dû au fait que ces sujets étaient sous traitement.

Groupe III: Examen direct négatif et culture positive (n=3)

Nous pourrons expliquer cela par la faible quantité de champignons dans le prélèvement.

Groupe IV : Examen direct et culture négative (n=6)

Cette négativité pourrait s'expliquer par :

- une étiologie autre que mycosique ;
- une faible quantité de champignons dans le prélèvement ;
- des lésions en voie de guérison.

Au total, sur 376 sujets, 34 ont des prélèvements positifs à l'examen direct et/ ou la culture, soit une positivité de **7,2%** des examens de laboratoire.

III.3.3. Répartition des souches isolées

III.3.3.1. Selon le type de champignon

Dans notre étude, 27 prélèvements ont donné une culture positive, permettant d'identifier 14 moisissures (**51,8%**) 10 levures (**37,1%**) et 3 dermatophytes (**11,1%**).

Ces résultats sont en concordance selon la prédominance du type de champignon avec ceux de **DIONGUE et coll.** [36] qui ont rapporté dans une étude de l'intertrigo inter-orteils fongique à Dakar en 2016 une prédominance de levures et de moisissures.

Ici en Côte d'Ivoire, des proportions différentes aux nôtres ont été trouvées. **KIKI-BARRO et coll.** [50] à l'école de gendarmerie ont observé 86,3% de dermatophytes contre 13,7% de levures. **EL FEKIH et coll.** [39] en 2012 ont observé 57,1% de dermatophytes contre 35,7% de levures dans une étude sur l'épidémiologie et étiologie des mycoses des pieds en Tunisie. De même, des résultats différents à prédominance des espèces levuriformes ont été observés dans certaines études [1, 5, 10, 14, 34, 36].

III.3.3.2. Selon l'espèce fongique

Les espèces fongiques les plus fréquemment isolées dans notre étude sont par ordre décroissant : Fusarium solani (51,8%), Trichosporon sp (37,1%) et Trichophyton rubrum (7.4%).

Parmi les dermatophytes, un seul genre a été isolé : le genre *Trichophyton*. Notons qu'il a été difficile, dans notre étude, de différencier *Trichophyton mentagrophytes* variété *mentagrophytes* et *T. mentagrophytes* variété interdigitale par les caractères macroscopiques et microscopiques des cultures. Des méthodes plus fines comme le test au cobaye permettant de les différencier n'ont pas été réalisées.

Fusarium sp. est un champignon saprophyte du sol qui peut entraîner des mycoses superficielles, voire profondes surtout chez le sujet immunodéprimé. En général, l'intertrigo à Fusarium sp. est une atteinte rare dont la recherche d'un facteur aggravant est nécessaire. Cette recherche a permis dans certains cas de révéler un diabète [76]. Cependant, dans la plupart des études, ces facteurs aggravant ne sont pas recherchés. C'est le cas de DIONGUE et coll. [37] qui ont retrouvé en 2017 dans une étude intertrigos inter orteils impliquant Fusarium spp (44,6%) et en 2016 dans une étude similaire à Dakar, Candida albicans (39%), Fusarium solani (21%) et Trichophyton interdigitale (11%) [36], comme le cas dans notre étude.

En Côte d'Ivoire des résultats différents aux nôtres ont été rapportés. KIKI-BARRO et coll. [50] ont rapporté par ordre décroissant: *T. mentagrophytes* variété interdigitale (40,3%) Microsporum langeronii (30%), Trichophyton rubrum (15,5%) et Candida albicans (7,7%). De même, ADOU-BRYN [3], dans une étude du pied d'athlète en milieu marin, a observé *T. mentagrophytes var.interdigitale* comme l'agent le plus identifié. Parallèlement, MANGOUA [60] a rapporté une prédominance de *T. mentagrophytes* variété mentagrophytes (36,3%) et *T. mentagrophytes* variété interdigitale (34,8%),

suivi de *T. rubrum* (12,3%); de *Candida albicans* (7,4%); *Candida sp* (6,4%); *Trichosporon sp* (2%) et enfin *Epidermophyton floccosum* (1%). **KOUADIO** [53] en 2000 rapportait que le genre *Trichophyton* était le plus fréquent (93,54%) dans son étude sur l'épidémiologie des mycoses de la peau et des phanères.

ASSOUMOU et coll. [10] ont retrouvé dans le bilan de la flore fongique isolée de la peau et des phanères une prédominance du *Candida* suivi de *Trichophyton mentagrophytes* variété *mentagrophytes*.

En Tunisie, une étude faite en 2012 par **EL FEKIH et coll.** [39] sur les étiologies des pieds d'athlètes a relevé une prédominance de *Trichophyton rubrum* et *Candida parapsilosis*. De même, **NEJI et coll.** [67] en 2009, dans une étude sur l'épidemiologie des dermatophytoses plantaires, ont notifié que le dermatophyte le plus isolé était *Trichophyton rubrum* (74,5%), suivi de *T. violaceum* (7,9%), *T. mentagrophytes* (7,5%),

Au Brésil, en 2015, dans une étude rétrospective au sud-est d'une région métropolitaine, **HEIDRICH D. et coll. [47]** ont rapporté une prédominance de *Trichophyton rubrum* (59,6%), suivi par *Trichophyton interdigitale* (34%), *Microsporum canis* (2,6%), *Epidermophyton floccosum* (1,5%), *Microsporum gypseum* (1,3%).

De l'analyse de ces résultats, il ressort que notre étude rejoint celle de **DIONGUE et coll. [36]** par la découverte des moisissures (*Fusarium solani*) en tant que des agents responsables de pied d'athlète. Nos résultats diffèrent de ceux récents de **KIKI-BARRO et coll. [50]**, **EL FEKIH et coll. [39]**, **NEJI et coll. [67]** et **HEIDRICH D et coll. [47]** qui ont montré une prédominance de *T. mentagrophytes* variété *interdigitale* et *Trichophyton rubrum* [72, 86].

En se basant sur ces différents résultats, il existe une variation de la fréquence des agents mycosiques dans le temps et dans l'espace. Concernant les Fusarium (moisissures) observés, nous pensons que cela est dû au contact avec le sol

souillé et les facteurs climatiques dans les variations de la flore fongique dans l'espace.

III.4. Influence des conditions d'hygiène et des antécédents cliniques

III.4.1. Pied d'athlète et hygiène

De notre étude, il ressort que **57,14%** des sujets infectés lavaient leurs chaussettes deux fois par mois.

Le test du khi deux n'établit aucun lien entre la survenue du pied d'athlète et la fréquence de lavage des chaussettes.

KIKI-BARRO et coll. [50], dans leur étude, sont arrivés à cette même conclusion. De même, certains auteurs ont rapporté que le pied d'athlète n'est nullement causé par un manque d'hygiène [71].

Cette conclusion s'oppose à celle de certains auteurs qui ont rapporté que l'un des facteurs favorisant le pied d'athlète serait l'insuffisance d'hygiène cutanée et vestimentaire [44,73].

En somme, cette fréquence de 7,2% dans notre étude pourrait s'expliquer par le fait que nos 376 étudiants cumulaient des facteurs favorisant le développement des mycoses à savoir l'utilisation de douche collective dans les cités universitaires.

A cela, s'ajoutent des facteurs individuels qui sont entre autres : la transpiration, l'humidité, la macération, l'irritation et les traumatismes dus au port prolongé des chaussures fermées.

Cette explication corrobore ceux de nombreux auteurs qui ont montré que le port prolongé de chaussures fermées et l'utilisation de douches collectives sont des facteurs favorisant la survenue du pied d'athlète [9, 25, 68, 75].

III.4.2.Pied d'athlète et contact avec les animaux

Le test de Khi-deux n'établit aucune relation entre le pied d'athlète et le contact avec les animaux. La survenue du pied d'athlète n'est donc pas liée au contact avec les animaux.

En réalité, on ne peut pas évoquer de contact à proprement parlé à la faculté de pharmacie puisque celle-ci ne renferme pas d'animaux en son sein. En effet, il s'agissait de contact avec les animaux (chien, chat et bovins) en dehors de la faculté. Ceci pourrait justifier en partie, cette faible prévalence (6,3%) car les étudiants passent plus de temps à la faculté. Ces résultats sont en accord avec ceux de KIKI-BARRO et coll. [50] et d'AUGER P. et coll. [11].

Certains auteurs [3, 16, 32] ont notifié que la transmission par les animaux est possible par l'intermédiaire de champignons zoophiles, lorsqu'il y a contact direct ou indirect entre animal infecté et l'homme. De même, **KHORCHANI et coll.** [49], dans leur étude, ont montré que la présence d'animaux dans l'entourage a été l'un des facteurs favorisants les plus fréquents.

III.4.3.Pied d'athlète et autres dermatoses

18,5% de nos sujets infectés présentaient des dermatoses autres que le pied d'athlète.

Le test du khi deux ne révèle pas de relation entre le pied d'athlète et les autres dermatoses. Par conséquent, la survenue d'une dermatose n'est pas liée au pied d'athlète. Cette conclusion s'accorde avec celle de **KIKI-BARRO** et coll. [50] et de **MANGOUA** [60].

Cependant, Certains auteurs ont montré que l'intertrigo interdigito-plantaire est souvent associé à des onychomycoses et à des dermatophytoses des grands plis. [16, 19, 26, 43, 58].

CONCLUSION

Le pied d'athlète encore appelé intertrigo interdigito-plantaire est une affection mycosique des pieds qui se localise aux espaces inter-orteils, aux plis sous-digitaux, aux plantes et aux dos des pieds.

Notre enquête épidémiologique transversale sur cette affection en milieu universitaire auprès de 376 étudiants nous a permis d'évaluer la prévalence et d'identifier les agents responsables.

Au terme de notre étude, nous avons noté que :

- ❖ La prévalence du pied d'athlète à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et biologiques était de 7,2%.
- ❖ Les moisissures étaient les agents pathogènes les plus isolés et représentaient 51,8% des champignons, suivies par des levures qui représentaient 37,1% alors que les dermatophytes n'étaient que 11,1% des champignons.
- ❖ Les espèces fongiques les plus fréquemment isolées dans notre étude étaient par ordre décroissant : Fusarium solani (51,8%), Trichosporon sp (37,1%) et Trichophyton rubrum (7,4%) et Trichophyton mentagrophytes (3,7%).
- ❖ Les 3^{ème} et 4^{ème} espaces interdigitaux étaient les plus touchés par la maladie.

Au vu de ces résultats, nous pouvons dire que l'intertrigo inter-orteils fongique a une prévalence relativement faible à la faculté de pharmacie, et les dermatophytes, qui jusque-là restaient les agents étiologiques les plus fréquents, sont en train d'être relégués en troisième position après les moisissures et les levures.

RECOMMANDATIONS

La prévalence des pieds d'athlète chez les étudiants en pharmacie est de **7,2%**. Pour éviter le pied d'athlète, nous préconisons les conseils suivants :

• A l'endroit de l'Administration de l'UFR-SPB, il faut :

Informer et sensibiliser les étudiants au respect des règles d'hygiène en générale et des pieds en particulier.

- A l'endroit des étudiants :
 - utiliser de façon strictement personnelle des serviettes de toilette ;
- porter de préférence des chaussettes en coton qui absorbent la transpiration ;
- éviter de marcher pieds nus dans les lieux propices à la contamination (dortoirs, piscine, douches collectives ...);
 - après la douche, assécher bien la peau entre les orteils ;
- changer de chaussettes tous les jours, plus d'une fois par jour si possible;
- laisser sécher les chaussettes et les chaussures complètement avant de les porter à nouveau (en avoir plusieurs paires) ;
- enlever les chaussures de sport dès l'entrée à la maison. Puis porter des sandales, afin de garder les pieds à l'air libre le plus longtemps possible.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABABOU A., KETTANI A., BELKHADIR Z.H. et al.

Traitement antifongique des candidoses systémiques en réanimation.

J. Mycol. Med. 2006, Vol.16, P. 16-25.

2. ABDELRAHMAN T., LETSCHER BRU V., WALLER J. et al.

Dermatomycosis: comparaison of the performance of calcofluor and potassium hydroxide 30 % for the direct examination of skin scrapings and nails.

Journal de Mycologie Médicale. 2006, Vol.16, P. 87-91.

3. ADOU-BRYN K. D., YEO N., KASSI E. A. et al.

Intertrigo interdigito-plantaire: Etiologie mycosique chez les militaires marins à Abidjan (Côte d'Ivoire) : à propos de 200 cas.

J. Mycol. Méd. 1997, Vol. 7, N°3, P. 142-144.

4. ADOU-BRYN K.D., HADDAD R.N., ASSOUMOU A. et al.

Epidémiologie des teignes du cuir chevelu à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Med. Trop. 2004, Vol.64, N°2, P. 171-175.

5. AKAKPO A.C.

Bilan des cinq années d'activités au laboratoire de mycologie de la faculté de médecine d'Abidjan (Côte d'Ivoire). 72p.

Mem. Med. CES Parasitologie-Mycologie: Abidjan, 1997.

6. SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE DEVELOPPEMENT AEROPORTUAIRE, AERONAUTIQUE ET METEOROLOGIQUE.ABIDJAN.

Météorologie. (Consulté le 12 juin 2017) http://www.sodexam.com/?page_id=163.

7. ARRESE J.E., PIERARD-FRACHIMONT C., PIERARD G.E.

Les teignes d'ici et d'ailleurs : Quand la prévention est à géographie variable. Rev. Med. Liège. 2003, Vol. 58, N°6, P. 388-389.

8. ARUM M.

Les intertrigos mycosiques.

Dermatol MST. 1991, vol. 3, N°7, p. 347-348.

9. ASSALE G., DURAND J., DOUCET J. et al.

Etude de l'athlete's foot chez 347 sportifs d'Abidjan.

Bull. Soc. Fr. Mycol. Med. 1979, Vol. 8, N°2, P. 157-160.

10. ASSOUMOU A., OUHON J., KASSI E. A. et al.

Bilan de la flore fongique isolée de la peau et des phanères à la Faculté de Médecine (Côte d'Ivoire).

J. Mycol. Med. 1993, T. 3, P. 150-153.

11. AUGER P. MARQUIS G. JOLY J.

Epidemiology of tinea pedis in marathon runners: prevalence of occult athlete's foot mycoses 1993.

Mycoses. Vol. 36, P. 35-41.

12. AUGUSTIN P., MONTRAVERS P., CHTEREV V. et al.

Nouvelles approches thérapeutiques des infections fongiques : place des nouvelles molécules.

Antibotiques. 2008, Vol.10, N°1, P. 25-34.

13. AVRAN A., BINET O.

Le pied d'athlète du nourrisson et de l'enfant âgé de moins de 4 ans.

Ann. Dermatol. Vénérol. 1991, vol.118, N°1, P. 11-12

14. AYADI A., BORGI N., MAKINI F.

Prévalence des mycoses superficielles dans un écosystème urbain à Sfax.

Bull. Soc. Path. Tunisia. 1993, Vol.86, N°3, P. 188-189.

15. BALCI E, GULGUN M., BABACAN O. et al.

Prevalence and risk factors of tinea capitis and tinea pedis in school children in Turkey.

J Pak Med Assoc. 2014 May, Vol.64, Issue 5, P.514-518.

16. BADILLET G.

Dermatophyties et dermatophytes : atlas clinique et biologique

Paris: Edition varia, 1991. P. 102

17. BELL-SYER SEM, HART R., CRAWFORD F. et al.

Oral treatments for fungal infection of the skin of the foot.

Systematic Reviews. 2002, Issue 2, N° CD003584, P.201-205.

18. BOUCHARA JP., BRUN S., CHABASSE D. et al.

Les dermatophytes.

Cahier de Formation Biologie Médical. 2004, N°31, P.22-70.

19. BORDIGNON G., PURIM K., QUEIROZ-TELLES F.

Fungal infection of the feet in soccer players and non-athlete individuals.

Rev. Iberoam Mycol. 2005, Vol. 22, N°1, P. 34-38.

20. BOUCHARA JP., BRUN S., CHABASSE D.

Les moisissures d'intérêt médicale.

Cahier de Formation Biologie Médical. 2002, n°25. P. 36-87

21. BOUGERRA R., ESSAIS O., SEBAI N. et al.

Prévalence et aspects cliniques des mycoses superficielles chez le diabétique tunisien en milieu hospitalier.

Med. Maladies Infectieuses Tunis. 2004, Vol.34, N°5, P. 201-205.

22. BRETAGNE S., DEVELOUX M.

Candidoses et levuroses diverses.

Encycl. Med. Chir., Maladies Infectieuses. 2005, Vol. 2, N°3, P. 119-139.

23. BRUN SOPHIE, BOUCHARA J.P., CHABASSE DOMINIQUE,

Diagnostique au laboratoire des mycoses profondes.

Rev. Française des Laboratoires. 2004, Vol.2004, N° 359, P. 33-38.

24. CABOTIN P.

Piège diagnostiques des mycoses superficielles.

J. info. 1996, P. 6-10.

25. CARRIERE B., JARNAGE J., CASTETS J. et al.

Enquête sur les mycoses interdigito plantaires en milieu thermal.

Euro Biologiste. 1993, T. 27, N°27, P. 265-270.

26. CHABASSE D., BARALE T.

Mycoses et activités sportives.

Paris: Elsevier Masson, 2005. P.52

27. COHEN A., WOLAK A., ALKAN M. et al.

Prevalence and risk factors for tinea pedis in Israeli soldiers.

Int. J. Dermatol. 2005, Vol. 44, N°12, p. 1002-1005.

28. CONDITION DE VALIDITE DU TEST DE CHI2.

(Consulté le 20 décembre 2017)

https://marne.u707.jussieu.fr/biostatgv/?module=tests/chideux

29. CRAWFORD F., FERRARI J.

Fungal toenail infections.

Clin. Evid. 2006, Vol. 15, P. 2212-2220.

30. COUPRIE B., MACAIGNE F., LEAUTE A. G.

Traité de mycologie médicale.

Paris: Doins Editeurs, 1992. P 182.

31. NDIAYE D., NDIAYE M., BADIANE A. et al.

Dermatophyties diagnostiquées au laboratoire de parasitologie et mycologie de l'hôpital Le Dantec de Dakar, entre 2007 et 2011.

Journal de Mycologie Médicale. Dec 2013, Vol. 23, P. 219-224.

32. DARDE M. L.

Epidémiologie des dermatophytes.

Ann. Dermatol. Venerol. 1992, Vol. 119, P. 99-100.

33. DELACRETAZ J., GRIGORIU D., PUCEL G.

Atlas de mycolgie médicale. Vienne: Ed. Hans Huber, 1974. P. 7-32.

34. DJERIDANE A., DJERIDANE Y., AMMAR-KHODJA A.

Epidemiological and etiological study on tinea pedis and onychomycosis in Algeria.

Mycoses. 2006, Vol. 49, N°3, P. 190-196.

35. DJERIDANE A., ADJMI H., AMMAR-KHODJA A.

Prévalence et facteurs favorisants de l'intertrigo inter-orteils chez les militaires en Algérie.

Revue Internationale des Services de Santé des Forces Armées A. 2010, vol. 83, N° 1, P. 5-10.

36. DIONGUE K., NDIAYE M., DIALLO A. et al.

Intertrigo inter-orteils fongique à Dakar (Sénégal).

Journal de Mycologie Médicale. Dec 2016, Vol.26, N° 4, P.312-316.

37. DIONGUE K., DIALLO A., NDIAYE M. et al.

Les intertrigos interorteils impliquant Fusarium spp. à Dakar (Sénégal).

Journal de Mycologie Médicale. Nov 2017. (Consulté le 10 janvier 2018)

38. EL EUCH D., BEN AMMAR F., BEN SASSI M. et al.

Les mycoses superficielles: Etude épidémio-clinique et mycologique sur trois ans.

Tunis. Méd. 2006, Vol.84, N°7, P. 407-410.

39. EL FEKIH N, BELGHITH I, TRABELSI S et al.

Epidemiological and etiological study of foot mycosis in Tunisia.

Actas Dermosifiliogr. 2012 Jul-Aug, Vol.103, Issue 6, P.520-4.

40. ESTEVE E., POISSON D.

Alerte aux mycoses.

Presse Méd. 2005, Vol. 34, N°14, P. 981-982.

41. FAURE S.

Antifongiques systémiques.

Actualités Pharmaceutiques. 2009, Vol. 48, N° 483, P. 49-52.

42. FRANCESCHINI P.

Comment je traite le pied d'athlète

Gaz. Med. 1978, Vol. 85, N°1, P. 21-22.

43. ZOUGAGHI L., MOUTAJ R., AKHDARI N. et al.

Les mycoses superficielles.

Espérance Médicale. 2009, Vol. 16, N°160, P. 322-326.

44. GROSSHANS E., SCHWAAB E., SAMSOEN M. et al.

Clinique, épidémiologie et incidences économiques des mycoses des pieds en milieu Industriel.

Ann. Dermatol. Venerol. 1986, Vol. 113, P. 521-533.

45. GUIGMA I.

Etude des agents des mycoses cutanés-phanériennes à Bobo-Dioulasso (Burkina – Faso). 96p.

Th. Pharm: Université d'Abidjan, 1996, 203.

46. GURCAN S., TIKVESLI M., ESKIOCAK M. et al.

Investigation of the agents and risk factors of dermatophytosis : a hospital based study.

Mikrobiyol Bul. 2008, Vol. 42, Issue 1, P. 95-102.

47. HEIDRICH D., GARCIA MR., STOPIGLIA C. et al.

Dermatophytosis: a 16-year retrospective study in a metropolitan area in southern Brazil.

J Infect Dev Ctries. 2015 Aug 29, Vol.9, Issue 8, P. 865-871.

48. KALU EI, WAGBATSOMA V., OGBAINI-EMOVON E et al.

Age and sex prevalence of infectious dermatoses among primary school children in a rural South-Eastern Nigerian community.

Pan Afr Med J. 2015 Feb 27, Vol. 20, P.182.

49. KHORCHANI H., HAOUET H., AMRI M. et al.

Profil épidémiologique et clinique des mycoses superficielles dans la région de Monastir (Tunisie) Etude retrospective (1991-1994) à propos de 3578 cas. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis. 1996, Vol. 73, N°3-4, P. 179-184.

50. KIKI-BARRO, KONATE A., ANGORA E. et al.

Étiologies fongiques et facteurs favorisant les intertrigos inter-orteils chez les gendarmes à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Journal of Medical Mycology, Dec. 2017, Vol. 27, N°4, P.561-566.

51. KOENIG H.

Guide de mycologie médicale.

Paris : Ellipses, 1995. P.284.

52. KOMBA EV, MGONDA YM.

The spectrum of dermatological disorders among primary school children in Dar es Salaam.

BMC Public Health. 2010 Dec 16, Vol. 10, P. 765.

53. KOUADIO K.

Epidémiologie des mycoses de la peau et des phanères au dispensaire du pont Félix Houphouet Boigny à Treichville. 96p.

Th. Med: Université d'Abidjan, 2000, 510.

54. KWON-CHUNG K.J., BENNETT J.E.

Journal de l'Institut de Médecine Tropicale de São Paulo.

Med. Mycol.1992, Vol. 34, N° 6, P. 866.

55. LACRROIX C. BASPEYRAS M. DE LA SALMONIERE P.

Tinea pedis in european marathon runners.

J. Eur. Acad. Dermatol. Venereol. 2002, Vol.16, P. 139-142.

56. LANGERON M., VANBREUSEGHEM R.

Mycologie générale-Mycologie humaine et animale : précis de Mycologie. Paris : Masson, 1952, P. 703.

57. LEROY O., MIRA J-P., MONTRAVERS P. et al.

Candidoses invasives en réanimation : analyse des traitements antifongiques au cours de l'enquête française Amar Cand. Ann.

Française d'Anesthésie et de Réanimation. 2008, Vol. 27, N°12, P. 999-1007.

58. LESHCHENKO V. M., TESALOUA O. T., BAZYKA A. P.

Nosology, Epidemiology and prevention of Mycosis caused by Trchophyton rubrum.

Vestn. Dermatol. Venerol. 1988, N°11, P. 38-41.

59. LINAS MARIE-DENISE, CASSING SOPHIE

Méthodes d'évaluation in vitro des antifongiques : étude comparative des différents tests.

Rev. Française des Laboratoires. 2001, N° 332, P. 49-56.

60. MANGOUA J. J.

Pied d'athlète: Prévalence et place de l'étiologie mycosique à l'école de la gendarmerie à Abidjan. 92p.

Th. Pharm: Université de Cocody, 1998, 329.

61. MASLIN J., DEVELOUX M.

Activités thérapeutiques des mycoses rares en dehors des mycoses opportunistes.

Encycl. Med. Chir. 2004, Vol. 1, N°4, P. 302-312.

62. PERCEBOIS G.

Introduction à une étude des dermatophytes.

Bulletin de l'Association des Diplômés de Microbiologie de la Faculté de Pharmacie de Nancy. 1973, P. 60. (Consulté le 25 septembre 2017).

<<u>https://books.google.ci/books?id=v5F70siFfZAC</u>>.

63. MIKHASIK S. V., FEDOTOV V. P., LESHCHENKO G. M.

The characteristics of clinical manifestations and the pathogenesis of foot mycoses complicated by candidiasis in metallurgists.

Vestn. Dermatol. Venerol. 1990, N°7, P. 45-48.

64. MOHAMED DENGUEZLI.

Mycose superficielle. (Consulté le 28 Août 2017).

http://www.atlas-dermato.org/cours/mycose.htm

65. MPOUDI N. E., SAUNIERE J. F.

Etude du pied d'athlète en milieu militaire au Cameroun.

Bull. Soc. Fr. Mycol. Med. 1990, vol. 19, N°2, P. 229-232.

66. NEAN K., ASSALE G., DURAND J. et VANBREUSEGHEM R.

Etude du pied d'athlète chez 100 soldats ivoiriens à Abidjan. Bull. Soc. Mycol. Med. 1970, Vol. 8, N°2, P. 171-174.

67. NEJI S, MAKNI F, CHEIKHROUHOU F. et al.

Epidemiology of dermatophytoses in Sfax, Tunisia.

Mycoses. 2009 Nov, Vol.52, Issue 6, P. 534-538.

68. OBASI O., ADELEKE D., CLAYTON Y. M.

Athlete's foot in boot wearing policemen in policemen in Nigeria.

Mycoses. 1988, Vol.31, Issue 5, P. 268-270.

69. PHILIPPE ABIMELEC.

Herpès circiné, mycose de la peau glabre ou épidermophytie. (consulté le 05 novembre 2017).

http://www.abimelec.com/mycose

70. PICKUP T.L., ADAMS BB.

Prevalence of tinea pedis in professional and college soccer players versus non athletes.

Clin. J. Sport Med. 2007, Vol. 17, Issue 1, P. 52-54.

71. SAPUPPO A., PANIZZA E.

Dermatophytosis G.

Clin. Med. 1988, vol. 69, Issue12, P. 775-779.

72. SCHMUTZ J.

Les mycoses chez le sportif Nouv.

Dermatol. 2006, Vol. 25, N°10, P. 15-18

73. TRAORE A., KOUETA F., KYELEM N.D. et al.

Les dermatoses Infectieuses de l'enfant dans un service de dermatologie en milieu tropical (Burkina Faso), Recherche Médicale : Publications pédiatriques. (Consulté le 10 Octobre 2017).

http://www.chu-rouen.fr./chnpo/Index.html

74. VANBREUSEGHEM R., DE VROEY CH., TAKASHID M.

Guide pratique de mycologie médicale et vétérinaire. Vol.2

Paris: Masson, 1978, P. 80-150.

75. YEO N.

Pied d'athlète : place de l'étiologie mycosique en milieu urbain marin à Abidjan (à propos de 200 cas). 53p.

Th. Med: Université d'Abidjan, 1994, 155.

76. Anane S., Chtourou O., Chedi A. et al.

Intertrigo interorteil à Fusarium solani.

Journal de Mycologie Médicale.Sept 2009, Vol. 19, P. 200-202.

ANNEXES

ANNEXE I : Fiche d'enquête

I-IDENTITE

Numéro d'identification		
*Nom & prénoms		
* Sexe		
* Age		
:*Niveau d'étude		
II-HYGIENE		
*Durée quotidienne moyenne du port de	es chaussures	
1/Matin & soir		
2/Seulement le matin 3/Seulement le soir		
*Fréquence de lavage des chaussettes		
*Pieds nus dans la douche	Oui non	
*Marche pieds nus		

III- ANTECEDENTS

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

*Date de la dernière apparition d'un	pied d'athlète
*Les médicaments utilisés	
*Autres intertrigos ou autres dermatoses *Autres pathologies connues	Oui non
1-Diabète 2-Autres 3-Pas de pathologies	
*Contact avec les animaux	
1-chien	
2-chat	
3-chien & chat	
4-autres (bovin, ovin, caprin,)	
5-absence de contact	
IV-ETUDE CLINIQUI	E ET PARACLINIQUE
A-CLINIQUE	Ε
*Siège des lésions	
1=1 ^{er} espace interdigital	
2=2 ^{ème} espace interdigital	
3=3 ^{ème} espace interdigital	
4=4 ^{ème} espace interdigital	

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

$5=5^{\text{emc}}$ espace interdigital			
	O	Oui non	
*Desquamation			
*Fissuration	Г	— — □ □	
	L		
*Macération			
*Hyperkératose			
*Prurit			
*0			
*Surinfection			
B-PA	RACLINIQ	QUE	
R	l.Prélèvemen	nt	
D. .	1.1 Televelliel	III.	
*Mode de prélèvement			
1=grattage			
2=autres modes			
*Lieu de prélèvement			
1=1 ^{er} espace interdigital			
2=2 ^{ème} espace interdigital			
3=3 ^{ème} espace interdigital			
4=4 ^{ème} espace interdigital			

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

5=5 ^{ème} espace interdigital	
*Matériel prélevé	
1=squame	
2=autres matériels	
В	3.2.Examen direct
*Filament	
1=absent	
2=rare	
3=multiple	
*Spores ou arthrospores	
1=absent	
2=rare	
3=multiple	
	B.3.Culture
*Agents pathogènes	
1=Trichophyton rubrum	
2=Trichophyton mentagrop	
3=Trichophyton var interdi	igitale

Pied d'athlète : prévalence en milieu universitaire (Cas des étudiants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

- 4=Epidermophyton floccosum
- 5=Candida albican
- 6=Trichosporon cutaneum
- 7=Autres agents

SIGNATURE

ANNEXES II : Effectif d'étudiants de l'UFR SPB (2016-2017)

NIVEAU D'ETUDE	EFFECTIF
LICENCE II	76
LICENCE III	133
MASTER I	120
MASTER II	76
TOTAL	405

ANNEXE III: Autorisation de la Directrice de l'UFR SPB

KBD/DT
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SOUPHOUS IN

UFR Sciences
Pharmaceutiques
et Biologiques

N° MO MESRS/UFHB/UFRSPB/KBD/DT/17

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union – Discipline – Travail

Abidjan le . 2 4 MAI 2017

Madame le Doyen

A

Monsieur le Professeur MENAN Hervé

<u>Objet</u>: Réponse à la demande d'autorisation de travaux de thèse sur la population des étudiants de l'UFRSPBs

Professeur,

En accusé de réception de votre courrier, du 07 Avril 2017, dans lequel vous me demandiez l'autorisation pour effectuer une enquête sur le pied d'athlète chez les étudiants de l'UFRSPB dans le cadre de la thèse d'exercice de Monsieur KOUAME Brou Guillaume, je vous donne mon accord.

SONO ST

Professeur KONE-BAMBA Diénéba

Le Doyen

UNIVERSITE Félix HOUPHOUET-BOIGNY - BP V Abidjan

TABLE DE MATIERES

ABREVIATIONS XX LISTE DES FIGURES XX LISTE DES TABLEAUX XX INTRODUCTION	XV VII 1
LISTE DES TABLEAUXXX	VII 1
	1
INTRODUCTION	
	4
PREMIERE PARTIE:	
REVUE DE LA LITTERATURE	4
I. DEFINITION	5
I.1. Les mycoses [7]	5
I.2. Le pied d'athlète	5
I.3. Les champignons	5
II. EPIDEMIOLOGIE	6
II.1. Les agents pathogènes	6
II.1.1. Les dermatophytes	6
II.1.2. Les levures	11
II.1.3. Les moisissures [20]	12
II.2. L'habitat des champignons [33]	12
II.3. Les conditions favorisant les mycoses	12
II.3.1. Conditions intrinsèques	12
II.3.2. Conditions extrinsèques	13

II.4. Les modes de contamination [43]	14
II.5. La répartition géographique [18]	14
III. DIAGNOSTIC CLINIQUE	15
III.1. Les aspects cliniques	16
III.1.1. Les intertrigos inter-orteils	16
III.1.2. Les dermatophyties plantaires [24]	17
III. 2. Le diagnostic différentiel [8, 64]	18
III.3. Evolution et pronostic [50]	19
IV. DIAGNOSTIC MYCOLOGIQUE [18]	21
IV.1. Le prélèvement	21
IV.1.1. Le matériel nécessaire [18]	21
IV.1.2. Principes essentiels du prélèvement [16]	22
IV.1.3. Pratique du prélèvement	22
IV.2. L'examen direct [16]	24
IV.2.1. Description de la technique	24
IV.2.2. Eléments observés à l'examen direct	25
IV.3. La culture [51]	25
IV.3.1. Techniques d'ensemencement	26
IV.3.2. Incubation	27
IV.4. L'identification [18]	27
IV.4.1. Identification des dermatophytes	27
IV.4.2. Identification des levures [45]	41
IV.4.2.1. Critères d'identification	41

IV.4.2.2. Identification proprement dite des Candida	42
IV.2.3. Description de quelques espèces de levures [51]	44
V. TRAITEMENT	45
V.1. Le but du traitement	45
V.2. Les moyens utilisés	45
V.2.1. Les moyens prophylactiques	45
V.2.2. Les moyens curatifs	46
V.3. La conduite pratique du traitement [64]	47
DEUXIEME PARTIE:	50
ETUDE EXPERIMENTALE	50
I.1. Cadre d'étude	51
I.1.1. Zone d'étude	51
I.1.2. Sites d'étude	51
I.2. Type et durée de l'étude	53
II.3. Population à étudier	53
I.3.1. Le mode de recrutement	53
I.3.2. Critère d'inclusion	53
I.3.3. Critères de non inclusion	54
I.4. Fiche d'enquête	54
I.5. Techniques d'étude de laboratoire	54
I.5.1. Le prélèvement	54
I.5.2. L'examen direct	55
I.5.3. Les milieux de culture	55

I.5.4. L'ensemencement et la culture	56
I.5.5. L'identification	57
I.6. Analyse des données	58
RESULTATS	59
II.1. Caractéristiques de l'échantillon étudié	60
II.1.1. Répartition de la population d'étude en fonction du sexe	60
II.1.2. Répartition de la population d'étude en fonction du niveau d'étude	61
II.2. Résultats cliniques	61
II.2.1. Siège des lésions	61
II.2.2. Les signes cliniques	62
II.3. Résultats mycologiques	62
II.3.1.Prévalence globale du pied d'athlète	63
II.3.2. Les résultats selon le sexe	64
II.3.3. Les résultats selon le niveau d'étude	64
II.3.4. Répartition des souches isolées	64
II.4. Influence des conditions d'hygiène et des antécédents cliniques	66
II.4.1. Pied d'athlète et hygiène	66
II.4.2. Pied d'athlète et contact avec les animaux	66
II.4.3. Pied d'athlète et autres dermatoses	67
II.4.4. Pied d'athlète et marche pied nu	67
DISCUSSION	68
III. DISCUSSION	69
III.1. Caractéristiques de l'échantillon étudié	69
III.1.1. L'âge	69

III.1.2. Le sexe	69
III.2. Résultats cliniques	69
III.2.1. Le Siège des lésions	70
III.2.2. La Symptomatologie	70
III.3. Résultats mycologiques	71
III.3.1. Prévalence globale du pied d'athlète	71
III.3.2. Résultats de l'examen direct et de la culture	71
III.3.3. Répartition des souches isolées	72
III.4. Influence des conditions d'hygiène et des antécédents cliniques	75
III.4.1. Pied d'athlète et hygiène	75
III.4.2.Pied d'athlète et contact avec les animaux	76
III.4.3.Pied d'athlète et autres dermatoses	76
CONCLUSION	77
RECOMMANDATIONS	79
BIBLIOGRAPHIE	81
ANNEXES	96
ANNEXE I : FICHE D'ENQUETE	97
ANNEXES II : EFFECTIF D'ETUDIANTS DE L'UFR SPB (2016-201	
ANNEXE III : AUTORISATION DE LA DIRECTRICE DE L'UFR S	SPB

RESUME

Justifications : Le pied d'athlète est une infestation fongique cosmopolite. Malgré sa prédominance et les facteurs de risque de cette infestation, aucune étude n'a été réalisée en milieu scolaire et universitaire en Côte d'Ivoire.

Objectif: Déterminer la prévalence et les agents étiologiques ainsi que les facteurs favorisants le pied d'athlète chez les étudiants en pharmacie.

Matériel et méthodes: Une étude transversale du 5 juin au 16 septembre 2017, soit une période de trois mois, sur 376 étudiants en pharmacie, comprenant des examens cliniques des pieds et des prélèvements interdigito-plantaires, a été réalisée.

Ces prélèvements ont été effectués dans le laboratoire de parasitologie-mycologie de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques ainsi que l'analyse mycologique. Celle-ci comprenait, l'identification des champignons, un examen microscopique direct utilisant le KOH 30% et la culture sur le milieu Sabouraud-Chloramphénicol, et le milieu Sabouraud-Chloramphénicol-Actidione. La méthode d'identification dépendait du champignon observé. Le laboratoire du CeDReS d'Abidjan-Treichville a servi de cadre pour le contrôle des espèces qui sont inhabituellement retrouvées.

Des informations sur l'hygiène et les antécédents ont été fournies par le biais d'une fiche d'enquête.

Résultats: L'examen clinique a révélé le pied d'athlète chez 40 étudiants, soit une prévalence de 10,6%, alors que les examens mycologiques étaient positifs chez 27 étudiants soit une fréquence de 7,2%. Les lésions étaient principalement localisées dans les 3^{ème} et 4^{ème} espaces plantaires interdigitaux, avec desquamation (100%) suivie d'une macération (32,5%) comme signe fonctionnel prédominant. Le spectre des champignons était dominé par les moisissures (51,8%) suivies par les levures (37,1%). Les espèces fongiques les plus fréquemment isolées dans notre étude étaient par ordre décroissant : *Fusarium solani* (51,8%), *Trichosporon sp* (37,1%) et *Trichophyton rubrum* (7.4%).

Conclusion: Ces résultats indiquent une prévalence relativement faible à l'UFR-SPB, et les dermatophytes, qui jusque-là restaient les agents étiologiques les plus fréquents, sont en train d'être relégués en troisième position après les moisissures et les levures.

Mots clés : Pied d'athlète, interdigito-plantaire, Dermatophyte, Levure, *Fusarium*, *Trichosporon*, UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques Abidjan.